ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1684 – 20 octobre 2000 – prix : 9 F

Palestine-Israël

La « paix » de Clinton et de Barak, c'est le maintien de l'oppression

(p. 3 et 16)

UNEDIC : C'est le MEDEF qui a le dernier mot

(p. 2)

SOMMAIRE

Leur société

4 – Le départ de Martine Aubry
– Profits en hausse, salaires en rade
5 – Haute-couture au siège du PCF
– Avec les Verts, un peu de tout
– L'élection législative partielle de Belfort
6 – Secret d'Etat

Tribune

6 – Oui à la révolte palestinienne ! Non à l'antisémitisme !

Pétrole

7 – Hausse de l'essence
– L'OPEP, bouc-émissaire de la politique des compagnies

Dans le monde

8/9 – Côte d'Ivoire : le général Gueï renforce la dictature
– Sahara occidental : vers l'abandon du référendum d'autodétermination ?
– Maroc : l'impunité pour les tortionnaires
10 – Belgique :
– après les élections communales
– transports en commun wallons en grève

Dans les entreprises

11 – Snecma – Gennevilliers
– Collège Elsa Triolet, Seine-Saint-Denis
12 – Chèques Postaux, Marseille
– Chèques Postaux, Orléans – La Source
– La Poste – Paris 18
13 – SNCF : la manifestation du 19 octobre
– SNCF – Paris Montparnasse
14 – Alstom
– Renault Flins

Lire

15 – *1907, la guerre du vin* de Georges Ferré
– *Passage des miracles* de Naguib Mahfouz

Palestine

16 – Israël et «ses» Arabes israéliens

Convention de l'UNEDIC

C'EST LE MEDEF QUI A LE DERNIER MOT

Malgré de gros efforts de mise en scène dans la presse et les médias, notamment du coup de fil entre Jospin et Seillière, le patron des patrons, la nouvelle convention de l'UNEDIC n'est pas encore signée. Pour le moment, deux syndicats, CGT et FO, manquent encore à l'appel. Et Jospin dit vouloir attendre une réunion de tous les partenaires sociaux avant de donner son agrément. Mais quelles que soient les péripéties encore à venir, tout indique que le patronat va tirer un maximum de fruits de l'offensive qu'il mène depuis sept mois contre les droits des chômeurs.

Quel est le contenu de la nouvelle convention ? Du fait d'une trésorerie excédentaire (étant donné que l'assurance-chômage a fort mal indemnisé les chômeurs dans la période antérieure), cela aurait été la moindre des choses que la nouvelle convention s'étende à un nombre plus grand de chômeurs. En fait, la porte est à peine entrebâillée. En posant comme base de calcul le principe de quatre mois travaillés au cours des 18 derniers mois, ce sont seulement 50 000 chômeurs de plus qui se verront indemnisés la première année et ensuite seulement 27 000 par an. A titre de comparaison, le mode de calcul proposé par la CGT mais pas retenu par l'UNEDIC (3 mois travaillés sur les 12 derniers mois) aurait intégré d'emblée 200 000 nouveaux chômeurs, puis 170 000 par an.

Le nombre des chômeurs indemnisés continuera donc à ne guère dépasser 42 %, c'est-à-dire même pas un chômeur sur deux. De plus, le niveau d'indemnisation ne va pas changer : 40 % de ceux-ci continueront de toucher moins d'un demi-SMIC.

Le système du PARE (plan d'aide au retour à l'emploi) est acquis dans une version allégée. Le chômeur se voit désormais ouvrir des droits à indemnités en signant une convention avec l'ANPE : en cas de refus d'un emploi correspondant à « ses capacités professionnelles », il perdra ses indemnités ce qui se faisait déjà. On prétend maintenant mieux définir le profil du demandeur d'emploi et de l'emploi recherché, façon d'imposer aux chômeurs de prendre l'emploi qu'on lui propose, aux conditions choisies par les patrons. A prendre ou à laisser.

Mais le patronat obtient dès maintenant des résultats et décroche un nouvel abaissement de ses charges. Une première baisse des cotisations de 0,38 point aura lieu au 1er janvier 2001. Deux autres baisses de 0,2 % interviendront au 1er janvier et au 1er juillet 2002. A cette date, les cotisations seront de 3,5 % (contre 3,97 %) pour les entreprises et 1,9 % (contre 2,21 %) pour les salariés. Au total, cela représentera sur trois ans un manque à gagner pour l'UNEDIC de 71 à 72 milliards de francs. La porte reste d'ailleurs ouverte à de nouveaux allégements de charges patronales.

L'Etat y trouvera aussi son compte grâce à une contribution de l'UNEDIC de 20 milliards répartis sur deux ans. Le baroud symbolique de Martine Aubry ne peut donner le change sur le choix du gouvernement qui a pratiquement déjà dit amen aux volontés du MEDEF.

Les déclarations de Seillière et de Kessler, rayonnants, indiquent que le patronat sort vainqueur de ce poker menteur, où il a bénéficié de la complicité d'une partie des syndicats et du gouvernement. En faisant dès le départ monter très haut la barre dans la négociation conventionnelle, en agitant la fausse menace de la fin du paritarisme, les représentants du patronat se donnaient évidemment les moyens d'obtenir, face à des partenaires à l'avance complaisants, sinon complices, l'essentiel de ce qu'ils réclamaient : l'allégement des charges et une pression plus forte sur les travailleurs à commencer par ceux privés d'emplois. Il y a longtemps que le gouvernement Jospin et le patronat jouent une comédie qui permet de sauver les apparences mais qui se solde chaque fois par des avantages supplémentaires au patronat. Gagnant de cette affaire, le patronat, dès que cette page sera tournée, continuera par la même méthode, et toujours avec le renfort de tout ou partie des syndicats, à menacer les retraites complémentaires, l'assurance-maladie ou ce qu'il peut rester de négociation collective. Pourquoi se gênerait-il, tant qu'on le laisse maître du jeu, et définissant les règles et le cadre.

Plus que jamais, les travailleurs peuvent seuls en modifier la donne !

Jacques FONTENOY

FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE
LE MANS
samedi 21 octobre à partir de 16h
salle Pierre-Guédou rue du Pont

RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE
avec ARLETTE LAGUILLER

• CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Mardi 7 novembre à 20h30
Hôtel-de-ville de Mézières

• STRASBOURG
Mercredi 15 novembre à 20h
Palais-des-Congrès Place de Bordeaux

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et sécialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET
http://www.lutte-ouvriere.org e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 06 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12400 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 66. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

LES ARTISANS DE L'OPPRESSION NE FERONT PAS LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

La réunion de Charm el-Cheikh, les 16 et 17 octobre, s'est terminée sur quelques engagements verbaux des deux parties à « faire cesser la violence » dans les Territoires occupés par Israël, autrement dit à tenter de désamorcer la colère du peuple palestinien. C'était le seul but de cette réunion car comment donc les chefs d'Etat, artisans de l'oppression de ce peuple, pourraient-ils imposer ces relations égalitaires entre les peuples palestinien et israélien qui seules leur permettraient de coexister sur une même terre ?

Lorsqu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, des centaines de milliers de Juifs rejoignirent sur cette terre ceux qui avaient fui les pogroms, ils avaient derrière eux l'horreur du génocide et des camps de concentration. L'Etat israélien s'est bâti sur cette conviction inscrite dans la chair et la conscience de ces hommes qu'en Europe, il n'y avait pas de place pour eux. Mais sur la terre où ils arrivèrent, il y avait déjà le peuple palestinien qui n'était pour rien dans l'antisémitisme des pays d'Europe ni dans les horreurs du régime nazi.

L'arrivée d'une population juive venant de pays bien plus développés que ne l'était le Proche-Orient, avec un niveau élevé de culture et de connaissances, aurait pu être un apport pour des peuples maintenus pour la plupart dans la misère et l'obscurantisme par la domination des impérialismes anglais, français ou américain et de régimes arabes réactionnaires. Les nouveaux arrivants auraient pu contribuer à la libération des peuples de la région et forger dans la lutte commune la base d'une entente fraternelle. L'Etat d'Israël leur a forgé, au contraire, des chaînes supplémentaires. Car, qu'il ait été dirigé par la gauche ou par la droite, cet Etat a toujours mené la pire des politiques, celle du nationalisme sioniste, qui se résume à « Ote-toi de là que je m'y mette ».

Cette politique a eu pour pendant de chercher le soutien des puissances impérialistes trop contentes de trouver dans cette région explosive, proche des réserves de pétrole, un Etat capable de jouer le gendarme mieux que ne pouvaient le faire les régimes réactionnaires arabes.

Au gré des guerres successives, Israël chassa la majeure partie du peuple palestinien, en en faisant des réfugiés parqués dans des camps et transforma ceux qui restaient en opprimés sans espoir. Mais les avions, les chars et l'appui impérialiste qui ont permis à Israël de gagner des guerres contre les Etats arabes ne suffisent pas pour juguler un peuple.

Un peuple en révolte représente une force formidable, une force qui pourrait se démultiplier encore car la misère et l'oppression ne sont pas seulement le lot de la majorité du peuple palestinien, et pas seulement en Israël. Une des craintes majeures de l'impérialisme est que la révolte de la population pauvre de Palestine ne serve pas seulement d'exemple aux populations pauvres des pays voisins, mais qu'elle puisse leur offrir la perspective de combattre, aussi, l'oppression sociale et l'exploitation, et de trouver sur ce terrain l'oreille des exploités d'Israël. Mais c'est précisément cette perspective que refusent les dirigeants nationalistes.

La population pauvre de Palestine a toutes les raisons de considérer les dirigeants israéliens, le prétendu homme de gauche Barak et l'homme d'extrême droite Sharon, comme leurs ennemis. Mais ni Arafat ni les intégristes du Hamas ne sont pour autant leurs amis. La politique d'Arafat n'a abouti qu'à ce simulacre d'Etat qu'est l'Autorité palestinienne, à laquelle Israël n'a concédé que le droit de réprimer son propre peuple. Et le Hamas, qui profite de la perte de crédit d'Arafat, ne fait, avec sa politique terroriste, que creuser un peu plus le fossé entre les deux peuples et par là même renforcer l'extrême droite israélienne.

Et ceux qui, ici en France, croient exprimer leur solidarité avec les Palestiens en faisant des graffitis antisémites et, à plus forte raison, en mettant le feu à des bâtiments juifs sont au mieux des inconscients et bien souvent des salauds.

L'Etat d'Israël ne laisse au peuple palestinien d'autre voie que celle de la révolte. Mais la révolte n'ouvrira de perspective pour le peuple palestinien que si elle débouche sur une politique unissant les masses opprimées du Proche-Orient, aussi bien contre l'Etat d'Israël que contre les Etats arabes, et contre leurs protecteurs impérialistes. Par là même, elle ouvrira aussi une perspective pour le peuple israélien, car les gardiens eux aussi vivent en prison.

RÉUNION PUBLIQUE
avec
Arlette Laguiller
à Paris
Vendredi 20 octobre
à 20 h 30
Grande Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor Paris 5e – Entrée libre

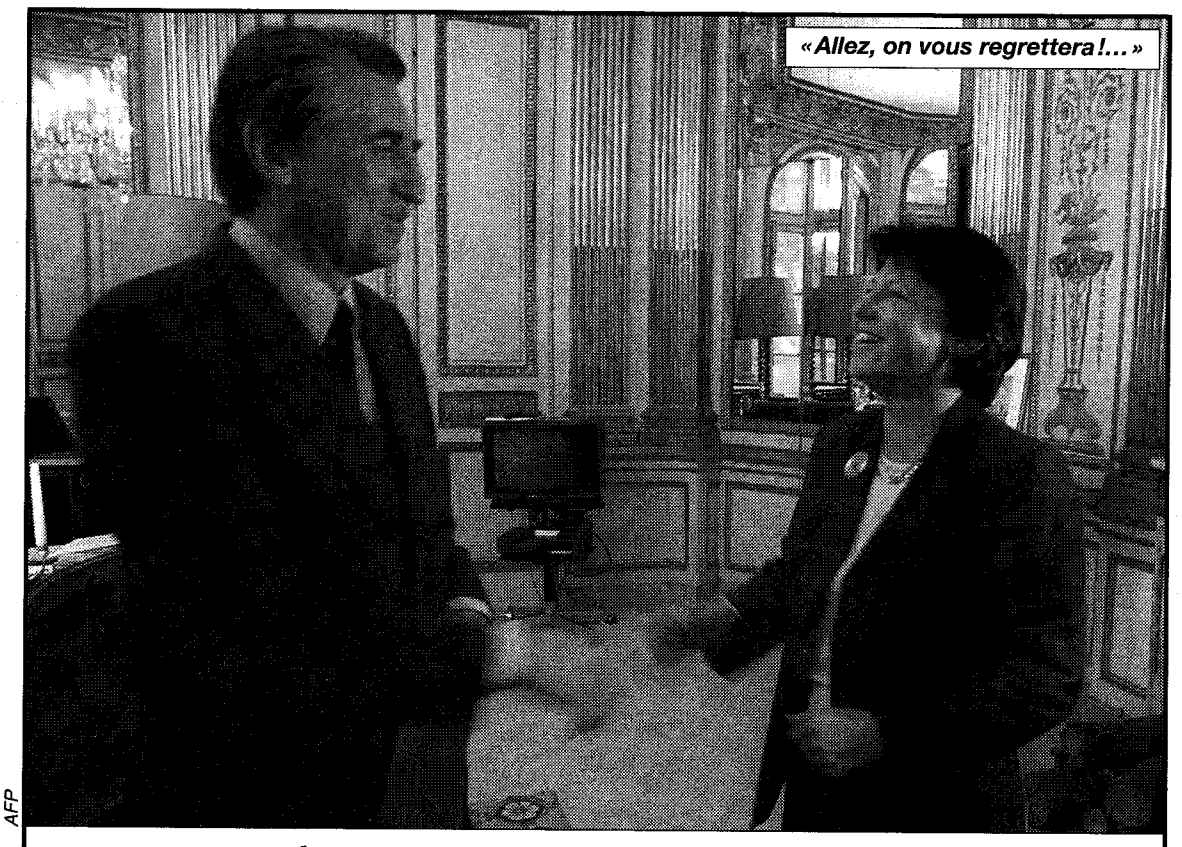

«Allez, on vous regrettera!...»

AFP

Le départ de Martine Aubry

MINISTRE DE L'EMPLOI... ET DE LA SOLIDARITÉ AVEC LE PATRONAT

Du fait de sa candidature à la mairie de Lille (en succession de son ami Mauroy qui ne se représente pas), Martine Aubry a donc quitté le gouvernement. « *Je crois que le XXIe siècle commence mieux dans notre pays que n'a fini le XXe, avec un peu moins de chômage, avec un peu moins d'exclusions* », a-t-elle déclaré devant les députés avant son départ, se donnant ainsi au passage quelques bons points.

Ce genre de discours aux accents humanistes ne trompe évidemment personne. Martine Aubry, que certains nous présentent encore comme un rempart contre la rapacité du patronat, en particulier pour les chômeurs, est tout sauf cela. Toute son action, passée comme présente, est là pour le prouver.

Durant ces trois années passées au gouvernement, en tant que ministre de l'Emploi et de la Solidarité, elle a été en première ligne dans toutes les attaques menées par le gouvernement contre les travailleurs, comme avec cette loi qui porte même son nom, la loi Aubry sur les 35 heures, cette loi présentée comme devant réduire le chômage et donner plus de temps libre aux salariés. On a vu depuis le résultat pour les travailleurs: flexibilité, annualisation, blocage des salaires...

Grâce à cette loi, les patrons, qui ont fait mine au début d'être mécontents, ont pu non seulement aggraver l'exploitation de leurs salariés, mais en plus percevoir des dizaines de milliards de francs d'aides supplémentaires.

Devant les députés, Martine Aubry s'est targuée d'une diminution du chômage. Sans doute les chiffres indiquent une diminution globale du chômage, bien que limitée. Mais dans la réalité, des dizaines de milliers d'emplois continuent d'être supprimés ou sont menacés de l'être. Quant à ceux qui sont créés, il s'agit, la plupart du temps, d'emplois précaires, en intérims ou en contrats à durée déterminée en tout genre.

Rappelons aussi l'attitude provocante d'Aubry face aux chômeurs qui revendiquaient la revalorisation de leurs allocations, durant l'hiver 1997-1998. Telle une dame patronnesse, elle commença par leur accorder... 1 franc et 48 centimes par jour d'augmentation (pour des travailleurs, souvent âgés, ne touchant plus que l'Allocation Spécifique de Solidarité, soit 2 200,30 francs par mois).

Et après l'aumône, ce furent de nouvelles attaques contre ceux qui ne feraient pas « *l'effort de chercher un emploi* », selon les propres termes de Martine Aubry. Dans la discussion autour du PARE, ce qui la gêne, ce ne sont pas les sanctions contre les chômeurs, mais le fait qu'elles ne soient pas plus de la « responsabilité » de l'Etat.

Mais qui pourrait s'étonner d'un tel bilan quand on voit le curriculum vitae de Martine Aubry? Il faut rappeler tout de même que cette ministre « socialiste » a été, en 1989, directrice générale adjointe du groupe Péchiney, aux côtés de son protecteur et PDG du groupe à l'époque, Jean Gandois, le prédécesseur de Seillière, à la tête de l'ex-CNPF. Lors de son précédent passage au gouvernement, de 1991 à 1993, en tant que ministre du Travail, on lui doit la mise en place des CES, d'un projet de loi devant permettre le travail de nuit des femmes, ainsi que de toute une série de pénalités contre les chômeurs (déjà!) « *qui ne rechercheraient pas d'emploi* ».

Voila celle que l'on présente souvent comme la face « sociale » du gouvernement Jospin. C'est tout dire!

Paul BARRAL

Sécurité sociale

ÇA, C'EST LA MEILLEURE!

La Sécurité sociale française se présente comme la championne d'Europe pour ce qui concerne la reconnaissance des maladies professionnelles. C'est peut-être exact, mais dans ce cas, vu la situation ici, elle n'a vraiment pas de quoi pavoiser.

Selon les derniers chiffres disponibles, la Sécurité sociale n'a ainsi reconnu en 1998 que 4 000 des 85 000 opérations effectuées au titre du syndrome du canal carpien, une affection invalidante des tendons et surtout des nerfs du poignet qui frappe des travailleurs auxquels sont imposées des tâches répétitives de la main, sur chaîne notamment.

Toujours en 1998, la Sécu a reconnu environ 500 cancers professionnels, dont une bonne partie liée à une exposition à l'amiante. Or, selon l'INSERM (un institut public de recherche médicale), les autorités sanitaires évaluent à 2000 par an (et ce chiffre devrait malheureusement croître) le nombre des décès dus à l'amiante.

Il y a aussi un million et demi de salariés recensés comme se trouvant exposés à des bruits dépassant ce que les spécialistes ORL appellent le seuil d'alerte auditive. Mais cela sans que pratiquement rien ne soit fait pour les protéger, ni pour reconnaître comme contractées au travail les atteintes auditives dont ils sont victimes.

On doit gagner sa vie en la mettant en danger, et parfois en risquant de la perdre du fait des seuls employeurs, mais on aurait tort de se plaindre... puisqu'on aurait, paraît-il, la meilleure Sécurité sociale possible!

P.L.

PROFITS EN FLÈCHE ET SALAIRES EN RADE

Depuis l'annonce de l'indice des prix de septembre et d'un taux d'inflation de 2, 2% sur douze mois, les journalistes agitent la menace du retour de l'inflation: il s'agit de la plus forte hausse depuis 1996. Cette augmentation, pour l'instant limitée, ne rend certainement pas compte de la perte réelle de pouvoir d'achat qu'ont connue des millions de salariés du fait du chômage, d'emplois retrouvés à des salaires inférieurs ou de la baisse considérable des salaires d'embauche. Mais une telle distorsion entre les chiffres et la réalité est monnaie courante.

Car même pour ceux qui ont gardé leur emploi, le pouvoir d'achat s'est réduit d'année en année, du fait, entre autres, du blocage des salaires, décrété par le gouvernement de gauche en 1982. D'après la CGT, le salaire des fonctionnaires, par exemple, a ainsi perdu 10% de sa valeur. Les journées de grève à la SNCF et à EDF, mais aussi d'autres grèves qui se produisent pour des augmentations de salaire, révèlent le mécontentement des travailleurs. Pour l'instant, ces réactions restent limitées, sans que les syndicats leur ouvrent des perspectives claires. Il n'empêche qu'aujourd'hui où le gouvernement et les représentants du patronat ne cessent de répéter que la crise est terminée, que la croissance est de retour, tous les travailleurs pourraient se retrouver sur cet objectif d'augmentation des salaires.

Car non seulement le gel des salaires n'a pas été levé, mais le gouvernement a aidé le patronat à le prolonger au travers des accords sur les 35 heures Selon une étude du ministère de l'Emploi, 47% des salariés concernés par un accord dans le cadre de la loi Aubry ont leur salaire bloqué pour 26 mois en moyenne et 28% se voient imposer une clause de modération salariale sur 29 mois. Pendant ce temps, les grandes entreprises engrangent des profits records. Au premier semestre 2000, les vingt premiers groupes industriels et commerciaux ont réalisé autant de bénéfices que pendant toute l'année 1999, soit 86,9 milliards de francs.

Il faut toute la mauvaise foi d'un homme politique de la bourgeoisie pour prier les salariés de bien vouloir prendre leur mal en patience comme l'a fait Jospin qui a évoqué le risque que des augmentations de salaires puissent relancer l'inflation. En réalité, pour augmenter les salaires, il suffirait de prélever dans la masse énorme des profits. Car si quelque chose doit être revu à la baisse, ce sont bien les profits des entreprises. Et si les travailleurs l'imposaient, en même temps qu'ils imposeraient leur contrôle, cela n'aurait pas d'effet inflationniste, au contraire de l'épouvantail que l'on agite pour les inciter à la modération.

Annie ROLIN

Haute-couture place du Colonel-Fabien

Le PCF est-il gagnant? En tout cas pas le communisme...

Comme dernier chic, le grand couturier italien Prada a organisé un défilé de mode au siège national du PCF, loué pour l'occasion. Festoyant dans des locaux que les militants ont payés pour une part de leurs deniers ou du fruit de leur activité militante, on trouvait comme participants à cette soirée tout un monde que ne fréquentent ni les travailleurs ni la majorité des militants du PCF. Et la réciproque est tout aussi vraie.

Nombre de ces derniers ont pu, à juste titre, être choqués du choix et de la prestation de leurs dirigeants à cette occasion. Que le PCF ait besoin d'argent et qu'il ait recours à des activités commerciales qui lui permettent d'en obtenir, n'est pas en soi contestable, s'il s'agit de financer son activité politique, même si on peut discuter de la politique choisie. Mais l'affaire ne se réduit pas à cela. Parce que, contrairement à l'adage, l'argent peut avoir une odeur, et surtout un prix, qui n'est pas que financier.

En l'occurrence les dirigeants du PCF ont servi de vitrine à ce qui symbolise le luxe ostentatoire, le monde froufroutant du fric, des paillettes vendues au prix des pépites. Pire, les dirigeants du PCF n'ont pas voulu limiter la portée de cette opération à des mobiles financiers. Ils ont choisi de l'ériger en signe de la fameuse ouverture prônée par le parti. Ainsi, son secrétaire national a tenu à être présent à cette soirée mondaine, y déclarant que « *ceux qui pensent que le communisme rime avec archaïsme se trompent ; ça rime avec modernité* » !

Si c'est cela la modernité qui réussit à ravir l'âme et les yeux de Robert Hue, on lui en laisse volontiers la jouissance pour lui préférer l'ouverture vers ceux qui subissent les effets des extravagances de ces riches parasites qui s'extasient devant les dentelles et autres falbalas hors de prix.

Car s'il est possible que le PCF ait réussi à atténuer une partie de ses difficultés financières grâce à cette opération, il a en revanche accentué un déficit politique qui se creuse en son sein et autour de lui, parmi ceux qui y voyaient, et y voient encore un parti qui se situait sur le terrain du combat contre les riches et les exploiteurs. Dans cette comptabilité-là, le PCF a perdu bien plus que les quelques millions qu'il a gagnés. Mais Hue et les dirigeants du PCF ne s'estiment apparemment pas comptables du capital moral et politique que leur ont légué ses militants.

Michel ROCCO

Il y a déjà eu un précédent défilé de mode d'Yves-Saint-Laurent à la fête de l'Humanité en 1988. Ça vous a une autre allure que le bleu ou la blouse de travail.

AFP

Avec les Verts : un peu de tout, et pas trop longtemps

Les Verts avaient proclamé à tout va leur volonté de faire de la politique autrement. C'était, disaient-ils, tout montrer sur la place publique, le bon comme le moins bon. Cette conviction proclamée a duré le temps que viennent les problèmes. Touchés entre autres par des affaires de fausses cartes dans certaines de leurs fédérations et par l'effet négatif de polémiques internes peu reluisantes, ils ont laissé de côté leurs déclarations sur la transparence, en organisant à huis clos leur conseil national, les 14 et 15 octobre.

Sur le sujet majeur de cette réunion, les prochaines élections municipales, huis clos ou pas, on sait depuis belle lurette que les Verts seront présents. Ils se vantent même de l'être bien plus que lors des élections municipales précédentes. Ils parlent de 600 listes et insistent sur le fait qu'ils seront présents dans toutes les villes de plus de 100 000 habitants, sauf qu'ils ajoutent que cette présence se fera pour les deux-tiers sur des listes de la gauche plurielle.

Les Verts prétendent avoir le vent en poupe, mais, lucides, tiennent à amarrer leur barque à de puissants remorqueurs. C'est plus sûr, même si cela ne permet pas vraiment de souligner les différences.

Mais y en a-t-il vraiment d'importantes ? Cela ne se voit guère.

M.R.

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE BELFORT

Dimanche 15 octobre se déroulait le premier tour de l'élection législative partielle de Belfort dans laquelle Chevènement espérait retrouver son poste de député. Dans ce scrutin qui a surtout été marqué par un fort taux d'abstention, Lutte Ouvrière présentait un candidat, Gérard Belot, qui a obtenu 907 voix, soit 5,30 % des suffrages exprimés.

Dans son communiqué, la direction de Lutte Ouvrière a commenté en ces termes les résultats de cette élection :

« Chevènement n'a pas obtenu à Belfort la réélection triomphale qu'il espérait. Un électeur sur cinq seulement s'est déplacé pour lui apporter sa voix. Et le fait que le taux d'abstention ait dépassé 60 % traduit aussi le mécontentement d'une grande partie de l'électorat populaire par rapport à la politique du gouvernement Jospin dont Chevènement a été membre depuis le début.

En prétendant qu'il avait démissionné à propos de la politique corse de ce gouvernement, Chevènement a peut-être gagné quelques voix à droite. Mais il ne répondait en rien aux préoccupations des travailleurs qui voient leur niveau de vie décliner, leurs conditions de travail empirer, et qui à Belfort sont nombreux à être menacés de licenciement par une entreprise qui ne cesse d'accumuler des profits.

Le faible résultat du Parti Communiste Français montre que celui-ci paie sur le plan électoral le prix de sa politique de soutien à un gouvernement qui ne fait rien pour les travailleurs alors qu'il multiplie les cadeaux de toutes sortes aux grandes entreprises.

Quant aux résultats de Gérard Belot, candidat de Lutte Ouvrière, ils montrent que le courant qui s'est exprimé lors des élections présidentielles de 1995, quand Arlette Laguiller a obtenu plus de 5 % des voix, non seulement se maintient, mais se renforce dans certaines régions comme à Belfort.

En ce qui concerne le deuxième tour de cette élection, Lutte Ouvrière n'appelle évidemment pas à voter pour le candidat de la droite. Mais elle n'appelle pas non plus à voter pour Chevènement, un politicien qui se dit de gauche mais qui n'a pas mené au ministère de l'Intérieur une autre politique que celle de ses prédécesseurs RPR.

Nous appelons d'autant plus la population laborieuse à s'abstenir que si le taux d'abstention était dimanche prochain encore plus important et faisait de Chevènement un mal-élu, ce serait une façon supplémentaire de censurer la politique de ce gouvernement qu'il continue de soutenir et dont il sera le candidat. »

La prochaine réunion du

Cercle Léon Trotsky

aura pour thème

ÉTATS-UNIS : QUELLE « REPRISE ÉCONOMIQUE » ? L'ENVERS DU DÉCOR

Vendredi 10 novembre à 20 h 30

Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor (5e)
Participation aux frais : 20 F

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

OUI À LA RÉVOLTE PALESTINIENNE ! NON À L'ANTISÉMITISME !

Les affrontements entre Palestiniens et armée israélienne ont fait dans les derniers jours plus d'une centaine de morts pour la plupart palestiniens. Les jeunes Palestiniens qui dans la rue font face à une armée utilisant chars, hélicoptères de combat et armes à feu, ont toutes les raisons de se révolter.

Depuis 1948, date de la création de l'Etat d'Israël, les Palestiniens ont été peu à peu repoussés sur des territoires de plus en plus exigus. Ils vivent en majorité dans la misère, comme dans la bande de Gaza ou en Cisjordanie, dans les camps de réfugiés au Liban ou en Jordanie, quand ce n'est pas comme citoyens de seconde zone en Israël. Beaucoup travaillent en Israël aux métiers les plus durs, et à condition que la frontière ne leur soit pas fermée, auquel cas ils sont privés de toute source de revenus.

De 1987 à 1993, l'Intifada, la révolte des pierres, ce soulèvement de la jeunesse palestinienne, avait ouvert sur la base d'un certain rapport de forces, une négociation des droits pour le peuple palestinien. Mais des dirigeants tels Yasser Arafat, se sont empressés d'accepter la direction d'une « Autorité » palestinienne qui se résume pour l'essentiel à une police destinée à maintenir un ordre inacceptable contre les Palestiniens eux-mêmes. En fait, ces territoires « autonomes » sont des bouts de zones les plus pauvres où les Palestiniens ont été parqués sous surveillance militaire, à la fois palestinienne et israélienne. Ces dirigeants nationalistes ont marchandé la cause de leur peuple sans tenir leur engagement premier : leur donner un Etat indépendant.

Conséquence de l'impasse de cette politique d'Arafat, les Palestiniens se retrouvent en grande partie aujourd'hui derrière des intégristes, en clair une extrême droite diffusant les préjugés les plus réactionnaires y compris le racisme anti-juif. On voit malheureusement des retombées de cette politique ici même, en France, avec la montée de l'antisémitisme et des attentats contre des synagogues ou des magasins censés appartenir à des Juifs. Si la population palestinienne a toutes les raisons de se révolter, se ranger derrière les partis intégristes ne peut en rien servir ses intérêts. L'extrême droite est toujours l'ennemie des pauvres et donc aussi du peuple palestinien.

La montée de l'extrême droite du côté palestinien fait écho à celle du côté israélien. Le général Sharon, responsable des massacres de civils palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila au Liban en 1982, et qui est maintenant appelé à entrer au gouvernement israélien, en est un des représentants. Le nationalisme israélien et le racisme anti-arabe ne servent pourtant, eux non plus, en rien les Juifs d'Israël mais constituent un terrible poison. Avec la création de cet Etat, beaucoup de Juifs rescapés de l'extermination nazie pensaient avoir une vie enfin normale. Malheureusement, dès le début les puissances impérialistes ont appuyé l'Etat d'Israël dans le but de le faire servir de gendarme contre tous les peuples du Moyen Orient pour la défense de leurs intérêts économiques dans la région. Et les dirigeants sionistes ont joué le jeu.

Les Israéliens ont ainsi été conduits à vivre dans un camp retranché, sur un pied de guerre perpétuel, comme oppresseurs des Palestiniens, voilà où a mené la politique nationaliste. Un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre. On voit bien d'ailleurs aujourd'hui que la création de cet Etat n'a pas éradiqué l'antisémitisme, au contraire. Le nationalisme est un piège pour tous les opprimés. L'intérêt du peuple israélien aujourd'hui est d'abord de reconnaître le droit du peuple palestinien d'avoir son propre Etat et de pouvoir vivre sur ses terres.

Et par delà, la seule véritable solution pour tous serait que les travailleurs et les opprimés de la région, arabes et aussi juifs, s'unissent pour renverser l'ordre social, abolir les frontières et les dictatures, s'émanciper du joug des impérialistes qui décident de tout et des bourgeoisies nationales à leur service.

Editorial des bulletins d'entreprise de la minorité du 16 octobre 2000

Le numéro 11 (septembre-octobre) de Convergences révolutionnaires est paru. Au sommaire un dossier sur la « refondation sociale » du MEDEF et les attaques tous azimuts du patronat. Des articles sur essence et pollution : le faux débat ; la rentrée de Jack Lang ; le Mexique après la chute du PRI. Des correspondances sur les 35 heures à la Poste ou le scandale des éthers de glycol.

Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, fraction *L'Etincelle* (F). Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société

Après le secret d'État... LE SECRET D'ÉTAT

Il est de mode, sur un sujet ou un autre, de voir le gouvernement afficher sa volonté de favoriser la « transparence ». L'Etat n'aurait plus rien à cacher, laisse croire ce gouvernement à la différence de ses prédécesseurs. Deux affaires viennent de montrer qu'en la matière il y a loin des déclarations la main sur le cœur à la réalité.

D'abord, il y a eu l'affaire Elf. Il y a peu, Fabius, dont dépend la décision, annonçait la levée du « secret défense » sur les documents détenus par la direction des douanes et contenant la liste des pots-de-vin versés par Elf à l'étranger. Las ! Quand les juges ont reçu, enfin, ces documents, il n'ont pas eu à passer beaucoup de temps à les étudier. Cela se composait en tout et pour tout de quelques feuillets. Une commission interne des services de douane était passée par là, et avait fait le tri. Ce qui restait se résumait à une peau de chagrin. « *On ne va pas faire sauter la planète* », a même déclaré l'un des membres de cette commission préposée au tri sélectif. La planète certainement pas, mais quelques bons copains de Fabius et du gouvernement peut-être. Les juges se sont entendu dire que « *les autres documents relèvent évidemment du secret* », et en sont réduits à réitérer leur demande de la levée de celui-ci.

Même scénario, à peu de chose près, pour les recherches de l'historien Jean-Luc Einaudi sur la sanglante répression de la manifestation des Algériens, le 17 octobre 1961. Ce jour-là, la police parisienne dirigée par Maurice Papon avait tabassé sans retenue et assassiné les Algériens venus manifester pacifiquement à Paris, à l'appel du FLN, pour protester contre le couvre-feu instauré à leur encontre. Il y avait eu des centaines de morts.

En mai dernier, Jospin avait déclaré qu'il allait demander aux ministres concernés de déroger à la règle dont il découle que les archives concernant la guerre d'Algérie ne puissent être communiquées avant un délai de 60 ans. A croire, soit que Jospin se payait la tête du monde, soit qu'il n'a aucun pouvoir sur le préfet de police de Paris. Celui-ci vient de refuser une nouvelle fois à Jean-Luc Einaudi l'accès à ces archives. Là encore, il y a quelques personnages qui ont tout intérêt à ce que leurs faits et gestes restent dans l'ombre.

Quoi qu'ils puissent en dire, les gouvernants ne sont pas près d'abandonner la pratique du secret d'Etat. C'est si utile pour camoufler leurs agissements et ceux des puissants.

Daniel MESCLA

— UNE ENFANT DÉTENUE — EN ZONE D'ATTENTE !

Décidément, en ce qui concerne l'arrivée des étrangers en France, les autorités françaises ne reculent devant rien.

Début octobre, c'est une enfant de 8 ans, arrivant des Comores, que la Police de l'Air et des Frontières a placée pendant 4 jours en zone d'attente à Roissy.

Elle était pourtant munie d'un passeport en règle, accompagnée d'une parente, mais les policiers ont purement et simplement estimé que son passeport était faux. Ce n'est que grâce à la décision d'un juge pour enfants qu'elle a pu retrouver ses parents au bout de ces quatre jours.

Des faits comme celui-ci sont scandaleux. Mais ils ne sont que la conséquence extrême d'une attitude des autorités vis-à-vis des étrangers arrivant en France, encouragés ouvertement ou implicitement par les choix gouvernementaux.

N.M.

Sans-papiers (Communiqué)

MANIFESTATION LE 26 OCTOBRE

La Coordination nationale des Sans-Papiers nous communique :

« Le locataire de la place Beauvau a changé : M. Vaillant a succédé à M. Chevènement depuis le mois d'août au ministère de l'Intérieur. Mais à ce jour, le gouvernement de M. Jospin ne manifeste aucune volonté sérieuse de régulariser les sans-papiers, ni même d'évoquer la question. Et toutes nos demandes d'audience au ministère sont restées sans suite. C'est pourquoi nous appelons à un rassemblement de protestation et exigeons :

– La régularisation de tous les sans-papiers

– L'arrêt des expulsions et la fermeture des centres de rétention

– La libération de tous les sans-papiers emprisonnés pour défaut de papiers

– L'abolition de la double peine

– L'abrogation des lois Pasqua et Chevènement »

La Coordination appelle à un rassemblement le jeudi 26 octobre – place Saint-Augustin (Métro Saint-Augustin, à Paris, à 17 heures). Lutte Ouvrière est solidaire de cette protestation et de cet appel.

Hausse de l'essence

LES TRUSTS NOUS POMPENT

La deuxième baisse du prix de l'essence, là où elle s'est vue, n'aura pas duré bien longtemps ! L'une des grosses compagnies pétrolières, BP, vient d'augmenter ses tarifs à la pompe de 10 centimes par litre. Elf hésite pour l'instant, mais pourrait lui emboîter le pas dans les jours qui viennent. Les compagnies prennent prétexte de la nouvelle hausse du prix du pétrole, consécutive disent-elles aux événements du Proche-Orient. Une hausse du baril, soit dit en passant, dont l'unique cause est la spéculation. Les courtiers ont simplement joué le pétrole à la hausse, anticipant sur la flambée des cours que pourrait entraîner un conflit plus général.

Il y a un mois, c'était la faute de l'OPEP. Cette fois, c'est la faute à on ne sait qui. Mais à tous les coups les pétroliers en profitent pour accroître encore leurs profits déjà énormes. Sans s'inquiéter de l'embarras que cela peut procurer aux gouvernements qui se donnent bien de la peine pour peser sur l'évolution du prix de l'essence à la pompe.

Mais les profits des trusts pétroliers font loi.

D.M.

Gamma

Raffinerie du trust américain ARAMCO (Arabian American Oil Company) à Ras Tanura, port pétrolier en Arabie Saoudite.

L'OPEP, BOUC ÉMISSAIRE DE LA POLITIQUE DES COMPAGNIES

C'est il y a quarante ans, en septembre 1960, qu'était créée l'OPEP, l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole. Il s'agissait d'une tentative des pays producteurs de desserrer le monopole qu'exerçaient les grands trusts du pétrole sur leurs ressources naturelles.

Les pays fondateurs en furent le Venezuela, l'Iran, l'Irak, le Koweït et l'Arabie Saoudite. Plus tard ils furent rejoints par le Qatar, la Libye, l'Indonésie, l'Algérie, le Nigeria, les Emirats Arabes Unis, l'Equateur et le Gabon, bien que ces deux derniers pays en soient sortis depuis.

Ces treize pays étaient loin d'être les seuls producteurs de pétrole : les Etats-Unis furent jusqu'en 1975 le premier producteur mondial, suivis par l'URSS. Aujourd'hui encore, les membres de l'OPEP produisent à tous moins de 40 % du pétrole mondial et un peu plus de 50 % du pétrole exporté.

Mais le pétrole constitue pour ces pays la principale sinon l'unique richesse et ils sont tous dépendants de son exportation. Si l'on met à part le cas particulier des micro-Etats du Golfe (Qatar, Koweït, Emirats Arabes Unis) – ces « pétro-émirats », créés de toutes pièces par l'impérialisme britannique dans les années 1960 pour protéger les champs pétroliers des trusts occidentaux – tous ces pays ont en commun d'être des pays pauvres, pillés par l'impérialisme. C'était vrai avant la naissance de l'OPEP et ça l'est resté depuis.

L'explosion du marché pétrolier

C'est essentiellement à partir de la Première Guerre mondiale que la production de pétrole se développa. Dans les pays pauvres, les compagnies pétrolières occidentales s'étaient approprié le monopole de l'exploration et elles gardèrent celui de la production. Sept « majors », dont cinq américaines, une anglaise et une anglo-hollandaise, dominaient le marché et du coup contrôlaient le prix du pétrole.

De sorte que l'explosion du marché pétrolier ne profita guère aux pays producteurs pauvres dont les richesses naturelles ne s'en trouvèrent que plus pillées. Et c'est pourquoi les dirigeants de ces pays, même les plus timorés, cherchèrent à augmenter un peu la maigre part des profits pétroliers qui leur revenait.

A partir de 1948, certains pays pétroliers parvinrent à obtenir des accords qui prévoyaient un partage égal des profits à la production avec les trusts. Cela ne coûtait pas bien cher aux trusts car ce partage ne portait que sur les bénéfices qu'ils voulaient bien déclarer et seulement dans le domaine de la production. Et il leur suffisait de vendre leur pétrole à bas prix aux transporteurs, raffineurs et distributeurs pour s'y retrouver puisque c'étaient eux-mêmes ou leurs filiales qui assuraient ces opérations.

A la fin des années 1950, les « majors » lancèrent une brutale attaque contre les revenus des pays producteurs. Leur souci était de conquérir le marché énergétique européen, d'évincer le charbon qui était alors la principale source d'énergie en commercialisant du pétrole à bas prix. Pour cela elles firent baisser les prix de 18 % en 1959 puis une nouvelle fois en 1960, réduisant d'autant les revenus des pays producteurs.

C'est précisément ces deux baisses qui furent à l'origine de la création de l'OPEP. Il s'agissait d'obtenir des compagnies qu'elles reviennent sur les baisses de prix en réalisant un front des pays producteurs. Pour cela ils tentèrent de coordonner leurs politiques ou tout au moins d'éviter que les trusts puissent les jouer les uns contre les autres.

Intérêts des pays producteurs... et intérêts des compagnies

Les dirigeants à l'origine de l'OPEP ne cherchaient pas à s'en prendre à l'impérialisme. Certains devaient d'ailleurs à l'appui des trusts de se maintenir au pouvoir, quand ils n'y avaient pas été placés par eux. Tout au plus voulaient-ils contenir les appétits dévastateurs des « majors ».

Pendant dix ans, pourtant, l'OPEP ne fit guère parler d'elle, et ne marqua pas de point, ne serait-ce que faute de pouvoir réunir en son sein l'ensemble des pays producteurs.

Et si, en 1973, l'OPEP sortit de l'ombre, ce fut avant tout parce l'Etat américain et les trusts choisirent de se servir d'elle comme paravent pour obtenir la hausse des prix pétroliers qu'ils souhaitaient. En effet, il s'agissait pour les compagnies d'augmenter leurs marges bénéficiaires dans les pays pauvres tout en rendant profitable l'exploitation de puits dans les pays riches, et en particulier aux Etats Unis, malgré les coûts élevés de production. Dans ce qu'on a appelé le « choc pétrolier », l'OPEP servit de bouc émissaire auprès des opinions publiques occidentales pour une opération dont elle n'était ni l'instigatrice, ni la principale bénéficiaire. D'autant moins d'ailleurs que l'essentiel des revenus additionnels dont bénéficièrent les pays producteurs se trouvèrent aussitôt recyclés dans les pays occidentaux, que ce soit sous la forme de commandes d'Etat (en armes en particulier) ou sous la forme des fameux « pétro-dollars » qui allèrent grossir la masse des capitaux mis à la disposition des trusts impérialistes.

L'OPEP n'a donc pu protéger les intérêts des pays producteurs, et encore de façon limitée, que dans la mesure où ces intérêts coïncidaient avec ceux des trusts. Mais dès lors qu'il y a eu divergence, l'OPEP est retombée dans l'impuissance. Ses tentatives de peser sur les prix en instaurant des quotas de production n'ont guère eu d'effet. Elles n'ont pas empêché les prix de retomber dans les années 1980 et 90. Et la récente remontée du prix du brut n'a été possible que parce que cela correspondait de nouveau aux intérêts des compagnies.

L'OPEP n'a donc jamais été ce cartel tout-puissant capable de « prendre le monde en otage ». Ce n'est qu'une tentative guère efficace de pays pauvres, victimes de l'échange inégal dans le domaine du pétrole comme pour toutes les autres matières premières, pour se protéger contre le pillage des trusts. Ceux qui prennent le monde en otage, au sens strict du terme, ce sont ces grands trusts, pétroliers ou autres, qui sont assez puissants pour imposer leur loi sur le marché mondial dans son ensemble, dans les pays pauvres comme dans les pays riches.

C.B.

Côte d'Ivoire

AFP

La « campagne électorale » de Gueï.

LE GÉNÉRAL GUEÏ RENFORCE SA DICTATURE

La tension monte en Côte d'Ivoire à l'approche de l'élection présidentielle qui doit avoir lieu le 22 octobre. Car, comme on pouvait s'y attendre, la Cour constitutionnelle, à la botte du général Gueï, a invalidé la plupart des candidats à cette élection. Elle a surtout écarté le leader de l'opposition et principal adversaire de Gueï, Alassane Ouattara, ancien premier ministre et chef du Rassemblement des Républicains (RDR). Du coup, l'élection de Gueï, le chef de la junte militaire qui s'est hissée au pouvoir depuis le 24 décembre 1999 après avoir renversé le régime corrompu de Konan Bédié, ne devrait être qu'une sinistre parodie de démocratie.

Le chef de la junte n'avait d'ailleurs pas attendu que la Cour suprême rende son verdict pour renforcer le quadrillage du pays par des forces armées à sa dévotion. Craignant des réactions violentes de la part des partisans de Ouattara, il avait dès le 6 octobre décrété l'état d'urgence et renforcé les pouvoirs du ministère de l'Intérieur, lui permettant notamment d'interdire la libre circulation de certains opposants et la tenue de certaines réunions publiques.

Ce renforcement des aspects dictatoriaux du régime se dessinait depuis plusieurs semaines. Prenant prétexte d'un attentat visant sa résidence le 18 septembre dernier, Gueï avait déjà pris une série de mesures contre le clan Ouattara. Déclarant que « *le temps de l'épée* » était venu, il avait déclenché une vague d'épurations dans l'armée et l'administration contre tous ceux qu'il soupçonnait d'être plus ou moins proches du leader du RDR. Deux généraux, jusqu'alors numéro deux et trois de la junte et connus pour leurs sympathies vis-à-vis de Ouattara, avaient notamment été évincés du pouvoir. On dénombrerait également de nombreuses arrestations et plusieurs exécutions.

Jusqu'à présent, les grandes puissances ont peu réagi à ces événements, ou se bornent à les critiquer du bout des lèvres. La France, principal bailleur de fonds de la Côte d'Ivoire et ancienne puissance coloniale, a seulement estimé « *dommageable pour l'expression de la démocratie* » la mise à l'écart de « *formations politiques majeures* ». Par contre elle a dépêché des troupes d'élite pour renforcer sa présence militaire et défendre éventuellement ses intérêts, nombreux dans le pays. Quant au gouvernement américain, après avoir dénoncé les « *abus d'autorité* » de Gueï, il a décidé de suspendre son aide à la préparation des élections.

Cela étant, la lutte pour le pouvoir qui oppose le clan de Gueï et celui de Ouattara fait peser des menaces encore plus graves sur le pays. Car pour préparer la disqualification de Ouattara dans la course à la présidence, Gueï et ses alliés n'ont pas hésité à reprendre la même démagogie nationaliste et xénophobe, les mêmes propos sur « l'ivoirité » que le régime précédent de Konan Bédié. C'est ainsi que les médias aux ordres se sont largement fait l'écho des origines prétendument douteuses de Ouattara, accusé d'être non pas ivoirien mais burkinabé car issu d'une ethnie du Nord, partagée entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

C'est d'ailleurs ce prétexte, ne pas être « *ivoirien d'origine, né de parents eux-mêmes ivoiriens d'origine* », que la Cour suprême a mis en avant pour écarter la candidature de Ouattara. Quant aux militaires, ils ont commencé à faire régner la terreur dans les rues d'Abidjan, la capitale du pays, s'en prenant plus particulièrement aux personnes soupçonnées d'appartenir aux ethnies du Nord. Dans les quartiers musulmans et peuplés d'ethnies minoritaires, les forces armées se livrent à des perquisitions et des arrestations, des rafles de jeunes et des passages à tabac. Et ces exactions commencent à faire école au sein même de la population, comme en atteste la multiplication des incidents et des violences à caractère ethnique.

En reprenant les thèmes nationalistes et xénophobes, en attisant les rivalités ethniques pour asseoir leur dictature, c'est un redoutable poison que Gueï et ses complices sont en train de répandre dans le pays, alors que plus d'un tiers de ceux qui vivent en Côte d'Ivoire sont nés en dehors des frontières artificielles tracées par l'ancienne puissance coloniale et que le pays compte près d'une soixantaine d'ethnies. L'ethnisme pourrait d'autant plus facilement trouver un terreau propice qu'après une période de relatif développement économique, le pays s'est enfoncé dans une grave crise, liée notamment à l'effondrement des cours du cacao et du café, au poids de la dette et au pillage des caisses de l'Etat.

Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'explosion, mais on sait où cette politique peut mener : à un bain de sang, un génocide comme en font déjà les frais les populations de Sierra Leone, du Liberia et du Rwanda.

Roger MEYNIER

Maroc

Le 7 octobre, le Forum Vér défense des victimes de la ré Hassan II, a organisé un « pèle Tazmamart où on ne saura ja personnes sont mortes dans dont l'existence avait toujours la libération des survivants er

Les gouvernements français successifs, parfaitement au courant des exactions d'Hassan II (c'est lui qui, en 1965, avait fait enlever et assassiner en plein Paris l'opposant Ben Barka avec l'aide de barbouzes françaises), ont eux aussi scrupuleusement respecté ce silence de plomb pour complaire à « leur ami le roi ».

En 1991, les autorités marocaines ont affirmé que le mouroir de Tazmamart avait été « rasé », ce que le Forum a toujours démenti. Pour les anciennes victimes et leurs défenseurs, ce lieu est devenu un

Sahara occidenta

D D'AUT

Fin septembre, à Berlin, une énième réunion regroupant Maroc, Front Polisario, Algérie et Mauritanie, s'est tenue sous l'égide des Nations unies pour discuter de l'organisation du référendum d'autodétermination du Sahara occidental. Elle s'est soldée par un échec.

Prévu pour l'été 2000, ce référendum devait permettre aux populations nomades sahraouies de se prononcer soit en faveur de l'indépendance du Sahara occidental (ex-Sahara espagnol), soit en faveur du rattachement des territoires sahariens au Maroc. Son organisation vient donc d'être repoussée aux calendes grecques et une fois de plus, les droits élémentaires du peuple sahraoui à l'autodétermination viennent d'être bafoués.

L'hostilité permanente de la monarchie marocaine – qui tente par tous les moyens d'empêcher l'organisation d'un tel référendum – en est la cause principale. Rabat en avait cependant accepté le principe en 1991. Sans cesse repoussé depuis, le référendum devait se dérouler sous les auspices de l'ONU, qui maintient au

Tazmamart : IMPUNITÉ POUR LES TORTIONNAIRES

té et Justice, organisation de pression de l'ex-roi du Maroc inage » sur le site du bagne de nais précisément combien de des conditions effroyables, et été niée par le régime jusqu'à 1991.

symbole des ignominies perpétrées par le régime d'Hassan II qui, durant les 38 ans de son règne, a contenu la révolte de la population par une terreur ininterrompue. Des milliers de militants, d'opposants, d'étudiants ou de syndicalistes ont été torturés et sont morts à Kenitra, Dar el Mokri, Moulay Cherif et en bien d'autres endroits moins connus.

Les quelques lettres qui ont pu sortir du bagne et que cite Gilles Perrault dans son livre *Notre ami le roi* restituent l'horreur : « *Les trois quarts des prisonniers marchent à quatre pattes entre les murs de leur cellule (...), un peu plus que les rats, un peu moins que les hommes* ».

Tazmamart servit à faire disparaître des syndicalistes, des militants politiques, des indésirables dont plus aucune nouvelle ne filtrait, comme ce fut aussi le cas de centaines voire de milliers de Sahraouis dans bien d'autres camps de la mort.

La commémoration du 7 octobre a été autorisée par Mohammed VI, le fils d'Hassan II qui lui a succédé en 1999. Celui-ci tente, au travers d'opérations très médiatisées, de se donner l'image d'un monarque en rupture avec le règne précédent, « moderne », « éclairé », soucieux des droits de l'homme. Ainsi avait-il déjà autorisé le retour au Maroc d'Abraham Serfati, un des opposants les plus célèbres qui, après avoir croupi pendant des années dans ce bagne, s'est vu accorder un poste officiel de conseiller du gouvernement en matière de prospection pétrolière. Puis ce fut le tour de la famille de l'ancien homme fort du régime, le général Oufkir, abattu en 1972, de recevoir le droit de rentrer au pays.

Pour rendre le régime plus présentable, Mohammed VI a créé une commission d'indemnisation des victimes. Mais il n'est pas question de mettre en accusation les exécutants des basses oeuvres du régime. L'ancien ministre de l'Intérieur d'Hassan II, Driss Basri, révoqué par Mohammed VI en novembre 1999, a réintégré quelques mois plus tard la fonction publique en tant que professeur de droit à l'université. Et l'ancien chef régional de la gendarmerie, le commandant Hamid Laânigri, qui avait supervisé le transfert de cinquante-huit militaires condamnés pour tentative de coup d'Etat vers le mouroir de Tazmamart, a été nommé par Mohammed VI, il y a un an, à la tête de la direction de la Sûreté du territoire (DST), la police politique.

Quant aux hauts cadres de l'armée, leur soumission au régime continue de leur valoir en contrepartie une complète impunité pour la corruption qui règne dans leurs rangs. Un jeune capitaine de l'armée de l'air vient de payer pour le savoir. Cet officier avait dénoncé dans les colonnes du journal français *Le Monde* en décembre 1999 la corruption répandue dans son unité. Cela lui a valu une peine de cinq ans -le maximum prévu- avant d'être dégradé et radié de l'armée par le roi Mohammed VI. Chose inhabituelle, la condamnation a été cassée par un arrêt de la Cour suprême, et il a été finalement condamné à deux ans et demi de prison.

Pour tenter de modifier à peu de frais l'image de marque d'un régime voué à maintenir coûte que coûte un ordre social profondément injuste, le successeur d'Hassan II n'a à proposer que des gestes symboliques.

Annie ROLIN

Des proches des disparus commémorent les victimes devant le camp militaire de Tazmamart.

AFP

VERS L'ABANDON DÉFINITIF U RÉFÉRENDUM ODÉTERMINATION ?

Sahara occidental des observateurs dans le cadre de la Mission des Nations unies pour le référendum du Sahara occidental (Minurso). Cette dernière avait réussi à recenser les votants appartenant aux tribus nomades et en avait retenu 86 000. Ce résultat a été contesté par la monarchie marocaine qui a manœuvré jusqu'au dernier moment pour faire enregistrer des tribus lui ayant prêté allégeance afin d'influer sur le résultat référendaire. Le nouveau roi, Mohammed VI, flanqué d'un gouvernement aux ordres, suit ainsi les traces laissées par Hassan II et revendique à cor et à cri la « marocanité » des territoires sahariens, à savoir les fameuses « provinces du Sud ».

La monarchie marocaine a toujours joué double jeu et n'a jamais eu l'intention de reconnaître une république sahraouie indépendante. Car sinon pourquoi maintiendrait-elle, encore aujourd'hui, au Sahara l'essentiel de son armée, soit 200 000 hommes (auxquels s'ajoutent 200 000 colons) et y consacrerait-elle plus de 20 % de son budget ? Cette occupation militaire qui dure depuis près d'un quart de siècle avait débuté en novembre 1975, lorsque le pouvoir orchestra « la marche verte », une marche de plusieurs centaines de milliers d'hommes strictement encadrés par l'armée pour récupérer les territoires sahariens. A l'époque, un accord avait été signé entre l'Espagne (l'ancienne puissance coloniale), la Mauritanie et le Maroc qui instaurait le partage du Sahara occidental. Le Maroc occupa militairement le nord du Sahara occidental, puis annexa le sud lors du désengagement de la Mauritanie. Depuis, la guerre entre la puissance occupante et les nationalistes indépendantistes du Front Polisario, soutenus par l'Algérie voisine, n'a cessé d'être entrecoupée de cessez-le-feu et de négociations diplomatiques avortées.

L'occupation militaire du Sahara occidental coûte donc très cher au Maroc, soit 1 / 5e du budget ; cela est énorme compte tenu que plus de la moitié de la population marocaine est analphabète, que 13 % d'entre elle vit sous le seuil de la pauvreté et que 15 % des actifs sont au chômage ! Ces sommes considérables, englouties au Sahara, pourraient être bien évidemment utilisées au développement économique et social du pays.

Mais cette volonté de se maintenir au Sahara occidental à tout prix à bien d'autres raisons. Elle s'explique, certes, par les rivalités politiques avec l'Algérie voisine mais surtout par les richesses que recèle le sous-sol saharien (phosphates, fer, voire hydrocarbures). On comprend dès lors pourquoi la monarchie marocaine s'oppose farouchement à tout référendum dont l'issue incertaine pourrait remettre en cause sa domination sur le Sahara.

Pour sortir de l'impasse, les Nations unies, par la voix de son secrétaire général Kofi Annan, n'ont rien trouvé de mieux que de proposer une « troisième voie » qui ferait du Sahara occidental un territoire rattaché au Maroc dans le cadre d'une très large autonomie. Le référendum d'autodétermination ne serait donc plus à l'ordre du jour et on évoque en haut lieu le spectre des massacres au Timor oriental pour justifier cette volte-face ! Il faut une sacrée dose de cynisme et un réel mépris pour les peuples pour affirmer cela. Depuis près d'un quart de siècle, l'armée marocaine d'occupation exerce une répression brutale à l'encontre des populations et des militants nationalistes sahraouis. Arrestations arbitraires, passages à tabac des manifestants, tortures et disparitions de militants indépendantistes se sont multipliés, sous les yeux impuissants, voire complices des observateurs de la Minurso.

Cette capitulation de fait face aux exigences de la monarchie marocaine qui bénéficie de l'appui de l'impérialisme français, et cette reconnaissance quasi officielle de l'occupation militaire du Sahara occidental par son armée, risquent fort de remettre en cause le cessez-le-feu en vigueur depuis 1991 et d'être à l'origine de nouvelles hostilités. Car il n'est pas dit que les populations sahraouies, qui se sont battues depuis près d'un quart de siècle, acceptent aussi facilement de se laisser faire, et de se laisser dépouiller de leur droit le plus élémentaire à décider de leur sort.

René CYRILLE

Lutte de Classe n°53 d'octobre 2000 vient de paraître

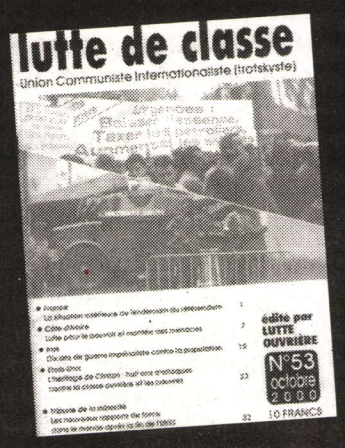

- France
  La situation intérieure au lendemain du référendum
- Côte-d'Ivoire
  Lutte pour le pouvoir et montée des menaces
- Irak
  Dix ans de guerre impérialiste contre la population
- État-Unis
  L'héritage de Clinton : huit ans d'attaques contre la classe ouvrière et les pauvres
- Tribune de la minorité
  Les nouveaux rapports de force dans le monde après la fin de l'URSS

Belgique

LA QUATRIÈME SEMAINE DE GRÈVE DES TRANSPORTS EN COMMUN WALLONS

En Belgique, le personnel des TEC (Transports en commun wallons, trams et bus) a entamé sa quatrième semaine de grève. Les grévistes, dont les salaires n'ont pas été augmentés de manière significative depuis 18 ans, revendiquent une augmentation de 10 000 FB net par mois (1 600 F français), soit 25 % d'augmentation.

La grève avait été décidée à la base, pour faire pression sur la direction bien sûr, mais aussi exiger des permanents syndicaux qu'ils défendent cette revendication lors des prochaines négociations. Après une semaine d'attitudes contradictoires, les directions syndicales ne se sont plus opposées aux grévistes, ont dit reprendre la revendication, couvert légalement la grève et versé les indemnités syndicales de grève.

Dans la deuxième semaine de grève, n'étant plus en porte-à-faux, les délégués et militants syndicaux ont dirigé et ont organisé la grève. A Charleroi, un comité des trois syndicats a été constitué, avec quelques grévistes de confiance sollicités pour en faire partie. Il a organisé les contacts avec les autres dépôts et préparé les actions. Une assemblée a lieu chaque jour, tout le monde a droit à la parole et la grève est reconduite quotidiennement par un vote à main levée.

Jeudi 12 octobre, l'AG de Charleroi a reçu la visite de deux délégués syndicaux du dépôt d'Anvers de De Lijn, l'équivalent des TEC en Flandre : une bonne partie des travailleurs du dépôt d'Anvers sont eux aussi pour une augmentation importante des salaires.

Les grévistes à Charleroi souhaiteraient que la grève s'étende en Flandre. Mais tout le monde est conscient que les directions syndicales et le gouvernement entretiennent la séparation. En Flandre, les appareils syndicaux sont tout autant liés aux directions des sociétés de transport et au pouvoir qu'en Wallonie.

Les élections communales étant passées, le ministre-président du gouvernement wallon (PS) a menacé de réquisitionner les chauffeurs à partir du lundi 16 octobre.

Quelques dépôts avaient plus ou moins déjà repris le travail, d'autres l'ont fait lundi 16. Mais à Charleroi, Liège et dans le Brabant wallon ces menaces n'ont eu aucun résultat. Ce lundi-là le piquet était très nombreux. Et aucun gendarme ni huissier ne se sont présentés au piquet.

C'est mardi 17 que le gouvernement fédéral annonce le budget, et notamment le partage des « fruits de la croissance ». Toute la presse déclare depuis quelques semaines que ce seront des « fruits secs », car les marges de manœuvre du gouvernement auraient été largement surestimées ! Mais les ministres semblent continuer à envisager les réductions d'impôts annoncées depuis des mois, réductions qui profiteraient avant tout aux plus riches.

Alors, pour imposer aux gros actionnaires et au gouvernement de partager les bénéfices et les impôts au profit des travailleurs, il n'y a pas d'autre solution que de généraliser ce qu'ont commencé à faire les grévistes des TEC.

— APRES LES ELECTIONS — COMMUNALES

Dimanche 8 octobre les 589 conseils communaux et les 10 conseils provinciaux belges ont été renouvelés. Les évolutions politiques en cours depuis une dizaine d'années ont été confirmées, malgré le caractère plus local des élections communales.

En Wallonie et à Bruxelles, le PRL (Parti Réformateur Libéral) et les Verts continuent leur progression, le PS (Parti Socialiste) se maintient, le PSC (Parti Social Chrétien) a freiné son recul. L'extrême droite wallonne, très éclatée, a fortement reculé et perdu la plupart des conseillers communaux élus en 1996.

En Flandre en revanche, la progression du Vlaams Blok d'extrême droite se poursuit. Il atteint 33 % à Anvers, 20 % dans plusieurs villes et 15 % dans l'ensemble de la Région. Les autres partis traditionnels se maintiennent, notamment grâce à une moindre dispersion des votes sur des listes défendant des particularismes ou des listes folkloriques.

Après les élections législatives de 1999, la coalition gouvernementale « arc-en-ciel » libéraux, socialistes et verts a poursuivi la politique d'austérité des gouvernements précédents. L'opposition concrète à cette austérité a commencé à se manifester publiquement après la grève des patrons routiers, dans quelques grandes entreprises de Liège et de Charleroi, par la grève des transports en commun de la Région wallonne qui dure depuis le 25 septembre, avec la manifestation de plus de 25 000 travailleurs à Bruxelles le 3 octobre.

Mais ce mécontentement ne se traduit pas sur le plan électoral, ne serait-ce que parce qu'il n'y a aucun parti d'opposition crédible et que le vote est obligatoire. Ce sont les partis sociaux-chrétiens et les libéraux qui avaient mis en place cette politique d'austérité en 1982. Les sociaux-chrétiens ont reculé jusqu'à se trouver exclus de la coalition gouvernementale en 1999 et ils n'ont pas encore eu le temps de se refaire une virginité dans l'opposition…

Quant aux ministres Verts, pour le moment leur crédit augmente, y compris auprès d'un certain nombre de travailleurs, car ils n'ont pas l'arrogance de beaucoup de notables PS ; eux discutent, même avec les grévistes, patrons routiers… comme salariés des TEC.

A Anvers, il est probable qu'une coalition de tous les partis autres que le Vlaams Blok se mettra en place, comme après les élections communales de 1994, pour diriger la ville. Mais pour conquérir d'autres électeurs et tenter d'importer l'expérience de l'extrême droite autrichienne, le Vlaams Blok, sans changer son programme xénophobe et ultra-nationaliste, s'est donné des allures plus respectables. Aussi, dans le parti social-chrétien flamand (CVP), rejeté dans l'opposition en 1999, les dirigeants ont encore plus de mal qu'avant à imposer à tous les prétendants aux postes gouvernementaux de ne pas engager de tractations – tout au moins – publiques avec les dirigeants du Vlaams Blok.

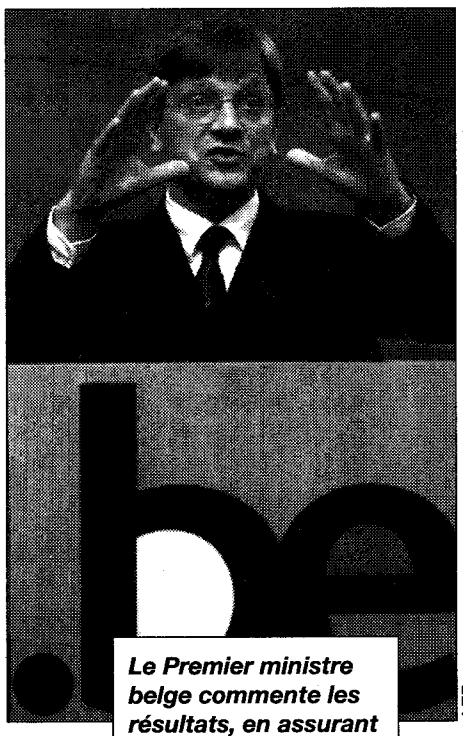

Le Premier ministre belge commente les résultats, en assurant que, l'extrême droite ne dirigera aucune ville.

AFP

Mais même si le « cordon sanitaire » autour du Vlaams Blok ne cède pas, les slogans réactionnaires, racistes et nationalistes qu'il déverse par tracts, affiches, journaux et spots télévisés font leur chemin.

Des dirigeants du PS, notamment la bourgmestre d'Anvers, évoquent de temps en temps une partie de la solution : donner le droit de vote aux immigrés, ne serait-ce qu'à ceux établis en Belgique depuis plusieurs années. Cela pourrait leur nuire dans la fraction de leur électorat sensible au racisme et au nationalisme ? Peut-être. Pourtant ils n'hésitent pas à assumer un discrédit bien plus large, dans la majorité de la classe ouvrière, avec leur politique antiouvrière et propatronale… car ces ministres PS et SP sont plus sensibles aux intérêts généraux des patrons qu'à ceux des travailleurs.

Mais c'est justement s'ils continuent cette politique que ces ministres qui se disent encore socialistes pourraient se voir éjectés du pouvoir par une coalition avec l'extrême droite.

Les candidats d'extrême gauche

Le Parti Communiste n'est quasiment plus présent. De son côté, le POS (qui se réclame du Secrétariat Unifié de la IVe Internationale) présentait quelques candidats sur des listes Vertes.

Le PTB (Parti du Travail de Belgique), maoïste, se présentait dans 36 villes (la moitié de celles de 1994) avec une campagne exigeant d'« inverser » la situation faite aux travailleurs et celle faite aux riches et aux entreprises, d'« inverser l'austérité au profit de l'emploi ». Avec environ 19 000 voix, les résultats sont globalement identiques à ceux de 1994 (entre 0,5 et 3,6 % des voix). Deux nettes progressions : à Zelzate (Flandre) de 7,55 % à 12,8 % (1 082 voix), 2 élus ; à Herstal (près de Liège) de 2,43 % à 7,2 % (1 436 voix), 2 élus aussi. (Plus 1 élu dans un des districts de la Province d'Anvers, avec 6,8 % des voix).

Snecma Gennevilliers
Hauts-de-Seine

FIN DE LA GRÈVE

La grève de 24 heures reconductible pour les 1 000 F pour tous, qui a débuté le lundi 9 octobre, s'est poursuivie tout au long de la semaine. Mardi 17 octobre, quelques secteurs continuaient toujours. La direction a vu sa production sérieusement paralysée par le mouvement le plus important qu'ait connu l'usine de Gennevilliers depuis la grève de 1988.

Les grévistes des Traitements Thermiques, des Mobiles de l'atelier Mécanique, des FAN de l'atelier Forges, les trois secteurs qui avaient commencé le mouvement, s'étaient dès le départ fixé pour objectif de gagner des grévistes supplémentaires à la revendication des 1 000 F. Ils s'y sont employés durant les premiers jours. De ce point de vue, le jeudi 12 octobre a été une journée importante. Ce jour-là le Comité de grève ainsi que les syndicats CGT et CFDT ont appelé l'ensemble de l'usine à la grève. Le nombre de grévistes en vingt-quatre heures est alors passé de 200 à 320 sur 950 travailleurs à la production.

Durant une partie de la matinée les grévistes ont tenté de gagner des travailleurs de la Fonderie, un des trois ateliers de l'usine quasiment pas en grève. Cette politique d'extension n'a pas réussi à faire basculer les travailleurs de la Fonderie. Du coup le nombre des grévistes en 24 heures reconductible est redescendu à un maximum de 200.

Conscients qu'ils n'étaient pas assez nombreux pour faire plier la direction sur les 1 000 F, les grévistes ont acceptés de discuter par secteur mais seulement d'augmentations égales pour tous et non d'augmentations individuelles comme le voulait la direction. La revendication des 1 000 F n'était pas oubliée, d'autant que l'existence d'un décalage des salaires entre le centre de Gennevilliers et ceux de Corbeil et Villaroche n'a fait que conforter les grévistes dans leur bon droit.

Au début du conflit, le Comité de grève, élu et regroupant environ 20 à 25 représentants, s'est réuni tous les matins. Il faisait le point de la grève, discutait des propositions faites par les assemblées de secteur et retenaient celles qu'il pouvait soumettre à l'assemblée générale des grévistes.

La direction, après avoir joué la politique du pourrissement en refusant toute augmentation générale, a cherché une porte de sortie en acceptant les réunions sectorielles, les provoquant parfois elle-même. Aujourd'hui, elle fait quelques petites concessions sur les augmentations individuelles. Mais rien de précis et tout cela reste loin des demandes des grévistes.

Mardi 17 octobre, la reprise s'amorçait. Au terme des réunions sectorielles, la direction ne retenait que deux jours et demi sur les sept jours de grève, ces deux jours et demi pouvant être récupérés au volontariat.

Même si la revendication n'a pas abouti, l'ambiance n'est pas du tout morose. Le sentiment général est plutôt revanchard. «*Il faudra remettre ça plus nombreux*» disaient beaucoup de grévistes, contents de s'être retrouvés ensemble à protester la politique salariale de la direction.

Correspondant LO

Coup de colère à la société de nettoyage L'Étincelle

La grève des travailleurs de la SNECMA n'était pas encore terminée qu'une grande partie des nettoyeurs de la société L'Etincelle qui travaillent sur le site se mettaient à leur tour en grève le lundi 16 octobre.

Le mouvement est parti dans l'équipe du soir, composée en majorité de femmes (une vingtaine) embauchées à temps partiel. Parmi elles, certaines sont seules et doivent faire vivre une famille de trois enfants avec moins de 4 000 francs par mois.

La SNECMA ayant augmenté la charge de travail de la société de nettoyage, le patron de celle-ci disait vouloir augmenter les heures des ouvrières mais exigeait une coupure importante en milieu de journée. Cela a été pris comme une provocation par ces mères de famille qui de fait avaient une amplitude de travail considérable. Ce qu'elles demandent, c'est un temps plein, soit 7 heures par jour, mais sans coupure.

L'autre sujet de mécontentement qui concerne plus particulièrement les hommes de l'équipe du matin et de la normale, c'est que la réduction du temps de travail à 35 heures se fasse non pas quotidiennement mais sous forme de congés supplémentaires, ce qui leur permettrait de cumuler des jours pour leur retour au pays durant les congés. Tous sont en effet d'origine africaine ou maghrébine.

Au second jour de la grève, le mardi 17 octobre, le nombre de grévistes a augmenté, passant à 45 personnes, c'est-à-dire la majorité des ouvrières et des ouvriers embauchés.

Le directeur a tenté un coup de force en voulant faire travailler ses chefs à la place des grévistes. Mal lui en a pris, son opération n'a fait qu'accroître la colère des grévistes qui l'ont énergiquement raccompagné, lui et son huissier jusqu'à la sortie de l'usine.

Correspondant LO

Collège Elsa Triolet
Saint-Denis
Seine-Saint-Denis

Un avertissement

Mardi 10 octobre, la moitié des enseignants, la totalité des surveillants, des aides-éducateurs, soutenus par le personnel ouvrier étaient en grève au collège Elsa Triolet de Saint-Denis

A l'origine de ce mouvement, les phénomènes classiques de violence que connaissent les établissements des «banlieues» populaires. Nous avons voulu manifester notre solidarité avec plusieurs collègues aides-éducateurs agressés dans l'exercice de leur fonction et réclamer des moyens et un changement de politique pour faire face à une situation que tout le monde juge préoccupante. C'était aussi une grève pour manifester notre mécontentement par rapport à la façon dont l'Education nationale essaye d'étouffer les problèmes qui se posent en permanence.

Lorsque les médias avaient braqué leurs projecteurs sur les phénomènes de violence au printemps dernier, les ministres de l'Education nationale de l'époque Allègre et Royal et les médias avaient essayé de répandre l'idée que les personnels faisaient peser une chape de plomb sur les faits de violence qui se produisaient dans les établissements, et il avait fallu quelque temps pour qu'il apparaisse que le ministère exerçait des pressions sur les chefs d'établissements pour cacher ces faits.

Alors que dans le collège, la situation va en se dégradant au fil des années, on retrouve curieusement chez nos chefs d'établissements successifs le même discours d'adeptes de la méthode Coué : c'est toujours « Tout va bien », et au pire, «Tout ne va pas si mal», l'important étant sans doute de ne pas faire de vagues auprès de leurs supérieurs hiérarchiques

Quand des élèves particulièrement violents posent des problèmes, consigne leur est donnée de les garder à tout prix, car il y a très peu de places dans des structures spécialisées susceptibles de pouvoir les accueillir. De fait, quand des élèves sont renvoyés d'un établissement, on impose aux chefs d'établissements de recevoir en contrepartie des élèves renvoyés d'autres établissements. C'est ce que certains appellent se refiler le mistigri.

Après qu'il eut fallu rédiger une pétition signée par la quasi-totalité des enseignants pour exiger de la direction la tenue d'un conseil de discipline pour un élève qui avait agressé de façon violente un aide-éducateur, et le refus du chef d'établissement, nous avons voté la grève.

Dans cet établissement de 550 élèves, on ne compte chaque jour que deux surveillants, parfois un seul. Aussi, les aides-éducateurs, qui en théorie devraient être chargés de missions éducatives, se retrouvent fréquemment cantonnés dans un rôle de surveillance pour pallier l'absence de personnel et ils sont souvent débordés, et c'est là que les incidents se produisent.

Dans la plate-forme élaborée, nous avons demandé le recrutement de nouveaux surveillants et que les aides-éducateurs soient utilisés selon leurs compétences et leurs projets professionnels, ainsi que le développement par le ministère de l'Education nationale de structures pour accueillir des enfants ayant de graves problèmes psychologiques, des comportements violents qui ne relèvent pas de la compétence des personnels éducatifs.

Le problème serait bien sûr aussi de faire en sorte que la société ne produise pas de plus en plus d'enfants déboussolés, déstructurés ou n'ayant jamais été structurés car les parents sont au chômage (20 % chez nous), les familles éclatées, souvent confrontées à de graves problèmes de logement. Mais en attendant il faut prendre des mesures dans l'urgence pour réparer les dégâts de cette société, et l'Education nationale doit en trouver les moyens.

Dernier point mis en avant, que toutes les décisions soient prises en concertation avec l'ensemble des personnels. En effet, dans un bateau qui affronte la tempête, il est sans doute préférable que le capitaine ne fasse pas le contraire de l'équipage !

En tout cas, premier effet de notre grève, les autorités ont trouvé une structure spécialisée pour l'élève responsable de l'agression. Mais nous attendons toujours les surveillants supplémentaires... et les moyens de fonctionner.

Chèques Postaux Marseille

EN GRÈVE !

La direction des Chèques postaux et de la Caisse Nationale d'Epargne a préparé de longue main la mise en place des 35 heures. Au centre de Marseille où travaillent 1600 employés, il y a eu de nombreuses discussions, entrevues en tête à tête avec des chefs, des projets de scénarios divers, tous plus compliqués les uns que les autres ; bref tout a été fait pour nous convaincre d'accepter les 35 heures à la sauce de la direction. Et tout ceci devait se poursuivre par la signature de l'accord concernant les services clientèle, dans une réunion plénière qui devait se tenir le vendredi 13 octobre.

800 personnes travaillent dans les services clientèle, en particulier les Structures Modulaires. Mais la direction concocte des projets du même tonneau pour les autres services. Elle en a déjà fait passer pour des petits services.

Seulement du côté du personnel, nous ne sommes pas du tout d'accord. Les projets de la direction aboutissent tous à faire de nos samedis des jours de semaine ordinaires. Elle claironne bien qu'ils seront travaillés «*au volontariat*», mais elle se garde bien d'affirmer qu'il n'y aura que des volontaires à venir travailler. Elle instaurerait aussi une annualisation qui, entre autres conséquences, nous supprimerait des jours de repos par le biais d'une manipulation de prestidigitateur : à l'issue d'un calcul tarabiscoté il apparaît que pour chaque jour de congé la plupart d'entre nous seraient redevables de plus d'une heure qui serait portée au «*débit*» de notre «*compte de suivi d'heures*». D'ailleurs la «banalisation» du samedi aboutirait aussi à réduire le nombre de jours de congés.

Enfin, nous sommes nombreuses à nous inquiéter d'une modification de nos horaires actuels qui sont souvent adaptés à nos problèmes particuliers pour aller chercher les enfants, ou les déposer à l'école. Ce qui n'a jamais empêché le travail de se faire jusqu'à présent.

L'intersyndicale CGT-SUD-FO, après des prises de parole dans les services et une réunion de syndiqués, proposait une délégation de masse jeudi 12 octobre devant la direction. Le jeudi il y avait du monde qui, dans les services, attendait le signal. Nous avons rejoint des camarades de la CNE et, devant la direction, nous étions bien 300 à dire leur fait au responsable de l'ARTT et au DRH, qui, piteux, ont prétendu que leur projet (qui devait être signé le lendemain) n'était pas définitif.

À l'assemblée générale qui a suivi, l'intersyndicale a proposé d'aller manifester à la réunion plénière le vendredi et de faire grève le lundi 16. Finalement l'action du vendredi était annulée le matin même, mais l'appel à la grève maintenu. La CFDT tentait pour sa part de détecter des améliorations dans le projet de la direction, sans arriver à convaincre grand monde. À la réunion plénière, la direction refusait en bloc les revendications présentées par l'intersyndicale.

Lundi 16 au matin il y avait donc un fort piquet de grève devant le centre et les services clientèle ont fait grève à environ 50%. La direction réunie en cellule de crise, aurait préféré ne recevoir que les syndicats. Mais c'est presque 200 personnes qui lui ont vertement dit le peu de cas qu'elles faisaient de ses projets. D'ailleurs tous ces grands chefs ont un peu perdu les pédales. Obligés de répondre de façon claire, l'un ou l'autre dévoilait ce qu'ils essayaient désespérément de noyer dans le brouillard depuis des mois : le fait que, dans leur projet, les samedis deviendraient des jours comme les autres ni compensés doubles ni uniquement au volontariat, que le règlement intérieur passerait de 5 à 6 jours par semaine et que les nouveaux embauchés seraient les victimes toutes trouvées de ces manigances, contraints de tout accepter à l'embauche. Tel autre semblait avoir oublié ce qu'ils avaient eux-mêmes écrit.

L'assemblée générale a donc décidé de reconduire la grève pour le lendemain mardi 17 octobre. L'assemblée de la brigade d'après-midi a aussi adopté cette décision. Et ce mardi 17, il y avait autant de monde au piquet de grève que la veille.

Correspondant LO

Chèques Postaux Orléans – La Source

APRÈS QUINZE JOURS DE GRÈVE

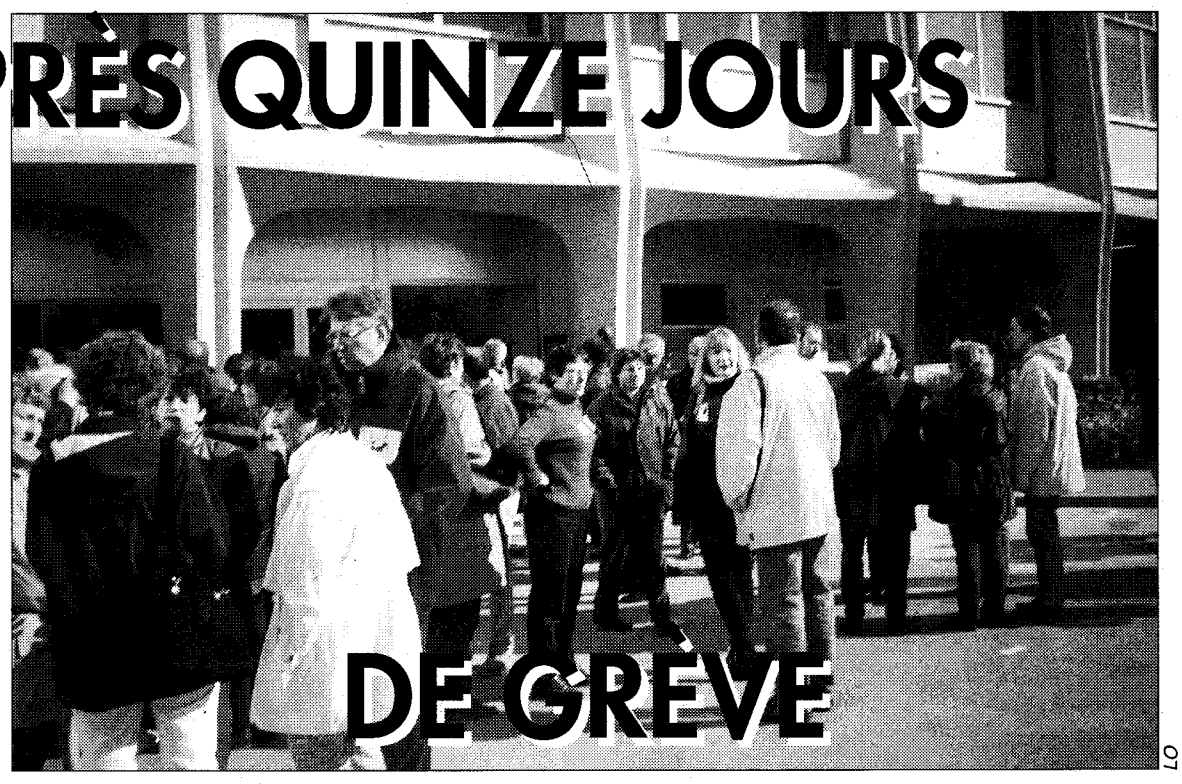

Aux Chèques postaux d'Orléans-La Source, la grève a duré jusqu'au mardi 17 octobre. Pour obtenir que le samedi ne soit pas compté dans la durée du temps de travail, mais que ce soit une permanence au volontariat compensée double comme actuellement, pour obtenir des effectifs supplémentaires, nous nous étions mis en grève le lundi 2 octobre (voir LO du 13 octobre dernier).

Tous les jours avait lieu une réunion en assemblée générale dans laquelle les décisions étaient votées. Nous avons voté sur les délégations, composées de dix représentants syndicaux CGT, SUD, FO, CFDT, UNSA, et de dix grévistes. Nous avons manifesté à La Source, à la préfecture d'Orléans. Une délégation a rencontré le maire, le sous-préfet.

La direction a tout essayé pour casser notre détermination. Mais tous les jours nous avons envahi ses bureaux, le directeur a fini par s'enfermer à double tour en déclarant qu'il était séquestré. Nous avons réussi à nous exprimer aux micros de la direction qui sonorisent tout le centre. Vexé, le directeur a pris la parole dans les mêmes micros. Mais il a alors réussi, avec son discours pitoyable, à décider des camarades non concernés par le travail du samedi à nous rejoindre dans la grève le lendemain, jeudi 12 octobre.

Alors que tous les services n'étaient pas en grève, nous savions que la grande majorité des employés du centre soutenaient notre mouvement. Ils l'ont exprimé aux piquets de grève, tenus tous les matins par une centaine de personnes, ou en faisant grève eux-mêmes quelques jours.

Au fur et à mesure de la grève, certains directeurs sont devenus de plus en plus ignobles. Vendredi 13 octobre, le directeur du centre a affiché que la grève était illégale et qu'il pouvait enlever quinze jours de salaire à tous ceux qui avaient participé. Deux heures après, il a dû faire enlever ses affiches, tant il était évident que cela mettait le feu aux poudres. Un de ses acolytes s'est fait incendier à plusieurs reprises. Il avait osé proclamer que l'on «*reviendrait à genoux, à moins qu'on ait un petit livret de Caisse d'Epargne*» !

Depuis le début, les discussions allaient bon train. Nos revendications touchent tous les centres de chèques, alors les grévistes se demandaient pourquoi les fédérations syndicales ne faisaient rien en vue d'un mouvement général. Les syndicalistes locaux, les grévistes, ont pris des contacts avec les autres centres, ont téléphoné, ont envoyé des fax. Cela a permis que Lyon, Clermont, Grenoble, fassent un jour de grève. Lundi 16 nous apprenions que Marseille était parti en grève.

Mardi 17 octobre en assemblée générale, les grévistes ont décidé de suspendre leur mouvement. La direction a rencontré la délégation et a annoncé qu'elle retirait ses menaces de retrait sur salaire pour les jours de réunions et de manifestations organisées avant la grève. Deux jours de grève seront retirés par mois sauf en décembre. Le directeur nous fait... un cadeau de Noël !

En cette fin de mouvement nous avons le moral, car il s'est créé une fraternité entre tout le monde. Tous ensemble, nous avons discuté de notre grève, organisée démocratiquement, et une fête se prépare.

Une nouvelle assemblée générale a été votée pour le 20 octobre. Bien sûr, seul un mouvement sur l'ensemble du pays pourrait contraindre la direction à céder. Mais en attendant, nous sommes tous décidés à ne tolérer aucun dérapage de la direction, et à continuer à nous battre pour nos revendications.

Correspondant LO

La Poste – Paris 18

La direction a reculé

Après neuf jours de grève, la direction du bureau de Poste de Paris 18 Montmartre a dû reculer sur une partie de nos revendications.

Nous nous étions mis en grève le 3 octobre pour exiger le rétablissement des huit tournées de facteurs, supprimées en juin à l'occasion du passage aux 35 heures. Nous réclamions aussi la transformation des CDD en CDI, quatre jours de repos compensateurs pour le travail supplémentaire effectué depuis juin, ainsi qu'une prime pour les chauffeurs.

Mardi 10 octobre, la direction de Paris Nord-Ouest avait fait tout un cinéma, disant qu'elle n'accepterait de négocier que si le bureau était débloqué. Elle avait même sous le coude, disait-elle, un constat d'huissier... Bref, le ton était à l'intimidation. Mais cela n'ayant nullement entamé la détermination des grévistes, dont le nombre n'avait pratiquement pas diminué depuis le début du conflit, la direction changea de langage. Dès le lendemain elle faisait de nouvelles propositions : huit emplois ajoutés à l'effectif du bureau et quatre repos compensateurs payés à l'ensemble du personnel pour le surcroît de travail. En ce qui concerne les CDD, elle accordait le passage en CDI sur place de ceux qui avaient le permis de conduire «*dès validation de l'encadrement*». Et pour les autres qui ne possédaient pas ce permis, ils pourraient être pris en CDI en Centre de tri, après accord des directeurs de ces centres. Cela faisait déjà beaucoup de «si», auxquels s'ajoutaient le problème de la prime pour les chauffeurs. Seule une «étude» était prévue sur ce point. Quatre jours de grève sur neuf étaient payés et la direction promettait des moyens supplémentaires en CDD pour évacuer le courrier accumulé pendant la grève.

Bien sûr, cela ne fait pas totalement le compte. Nous savons qu'il faudra rester prêts à nous mobiliser pour que les vagues propositions de la direction sur les CDI ou la prime de conduite se concrétisent. Il en va de même pour la transformation des huit effectifs supplémentaires obtenus en véritables tournées de facteurs, car pour l'instant rien n'empêche qu'ils soient utilisés simplement à boucher les trous, ce qui n'allégerait pas pour autant le travail de tous.

Mais malgré ces limites, c'est avec le sentiment d'avoir réussi, grâce à notre détermination, à faire reculer la direction, que nous avons repris le travail.

Correspondant L.O.

SNCF

La manifestation du 19 octobre

LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC EST AUSSI CELLE DES TRAVAILLEURS

Appelée par l'ensemble des fédérations syndicales, la journée du 19 octobre devrait être marquée, à Paris, par une grande manifestation nationale des cheminots venus des quatre coins du pays. Elle a pour thème principal la dénonciation des directives européennes en matière de transports et, en particulier, de l'ouverture du réseau SNCF à la concurrence.

En fait, cette manifestation semblait représenter surtout pour les directions syndicales et en particulier pour celles de la CGT et de la CFDT, une occasion d'affirmer leur solidarité avec le gouvernement français de la gauche plurielle et son ministre PCF des Transports, Gayssot. Ceux-ci sont présentés comme les derniers et seuls remparts du service public national face à des institutions européennes, championnes du libéralisme et de la concurrence à tout crin, décidées à imposer leur loi. Comme si ce gouvernement avait besoin de l'Europe pour mener aujourd'hui la politique de démantèlement des services publics qui est la sienne ! Comme si, ce faisant, il ne poursuivait pas exactement la même politique que ses prédécesseurs, politique consistant à privilégier toujours plus des objectifs de rentabilité au détriment de la satisfaction des besoins de la population.

Il n'a pas fallu attendre l'Europe pour que la direction de la SNCF entreprenne de tailler des coupes claires dans les effectifs des cheminots. Ils étaient un peu plus de 200 000 en 1990, près de 186 000 en 1994 et 178 000 en 1998. Depuis, la baisse a été ralentie, certes, des embauches ont eu lieu, mais de façon tout à fait insuffisante pour compenser les 35 heures et les départs en retraite, pour combler le déficit des années passées et faire face à l'augmentation du trafic. Aujourd'hui, après avoir expliqué à qui voulait l'entendre que «l'entreprise» devait évoluer avec son temps, se moderniser, rompre avec l'immobilisme, le président de la SNCF, Louis Gallois, entend pousser la réorganisation générale de l'ensemble du transport ferroviaire en procédant à ce qu'il appelle la «*gestion par activité*». Après l'éclatement de la SNCF, en 1997, entre le RFF et la SNCF, voici programmé l'éclatement par petits bouts (grandes lignes, transport marchandises, banlieues, transports régionaux, etc.), chaque morceau étant tenu d'être économiquement rentable. Les activités qui ne le seraient pas pourraient être liquidées tandis que la perspective de la privatisation s'ouvrirait devant celles financièrement juteuses. Cette politique de démantèlement de la SNCF n'est pas différente de celle menée dans les services postaux hier ni de celle qui se dessine également à EDF, par exemple. Et ceux qui la mènent sont bien les gouvernants de ce pays, qui n'ont pas besoin d'être poussés dans cette direction par les institutions européennes pour accélérer le mouvement : ils se débrouillent très bien tout seuls.

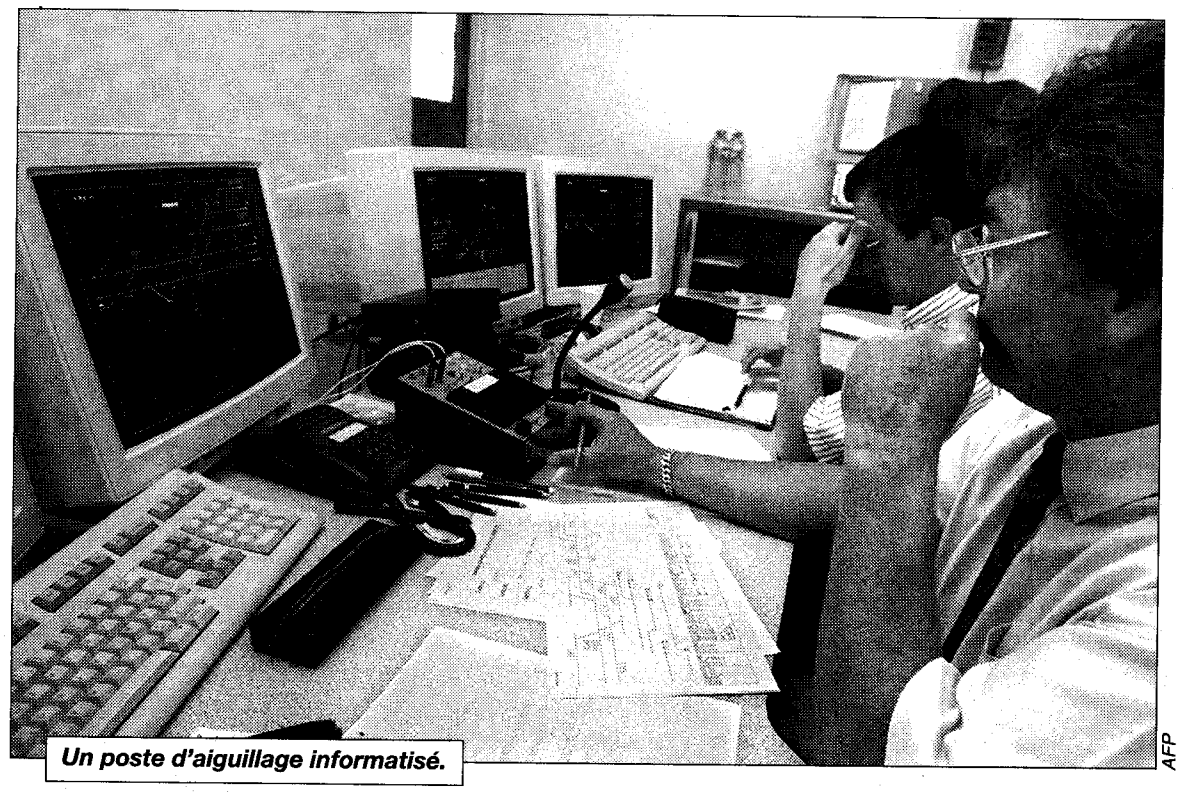

Un poste d'aiguillage informatisé.

AFP

Cette journée du 19 octobre, au cours de laquelle, dans certains secteurs, les syndicats appelaient à débrayer de façon à permettre aux cheminots de manifester, est donc empreinte de pas mal d'hypocrisie de la part de ses promoteurs. En matière de démantèlement du service public, le gouvernement français mène tout à fait la même politique que Strasbourg et Bruxelles. A Paris, comme dans tous les pays européens, les gouvernements sont bien tous d'accord pour faire jouer à plein la concurrence dans les services publics, mettre en avant des critères de profit et brader ce qui peut l'être à des intérêts privés. Face à cette politique que Gallois entend mettre en oeuvre à la SNCF, les travailleurs doivent opposer leurs propres revendications, à commencer par des augmentations de salaire dignes de ce nom et des embauches en nombre suffisant. Ce serait là la meilleure défense du service public.

Lucienne PLAIN

SNCF – Paris – Montparnasse

LES TEMPS MODERNES

Depuis déjà plusieurs années, de la gare de Paris-Lyon, les TGV partent pour Lyon toutes les heures, voire toutes les demi-heures. La SNCF appelle cela le cadencement et l'a étendu depuis environ un an à la liaison Paris-Nantes depuis la gare Montparnasse. Aujourd'hui, elle prépare le cadencement de la liaison Paris-Rennes, également depuis Paris-Montparnasse. Pour les usagers, c'est tout à fait pratique. Mais à condition que cela puisse se faire avec efficacité et régularité, ce qui n'est pas évident compte tenu de la situation.

En effet, à la gare Montparnasse, les équipements nécessaires ne sont pas prévus en conséquence. Sont insuffisants en particulier, le nombre de voies, de rames TGV et de cheminots... Rien que cela !

Ainsi, un TGV arrivant à Montparnasse devrait repartir 40 minutes plus tard, en marche normale. Mais ce délai pourrait être raccourci à 30 minutes, comme l'annonce déjà l'encadrement. D'où un petit calcul, fait par bon nombre de travailleurs : sachant qu'il faut au moins 5 minutes pour que tous les voyageurs aient le temps de descendre du train (à condition qu'ils ne soient ni trop chargés, ni trop âgés, ni handicapés, etc.), que l'affichage nécessaire pour le départ suivant doit être réalisé 20 minutes avant le départ et avant de faire monter les voyageurs suivants, combien de temps va-t-il rester pour nettoyer les rames, remettre du papier et du savon dans les WC, faire le chargement en nourriture et boissons du bar, inscrire les gares d'arrêt et les numéros de voitures sur les panneaux indicateurs ? Cinq minutes à tout casser, pour des rames TGV qui ont quand même une longueur respectable. Alors, problème insoluble ? Pas du tout. Pour la SNCF, c'est possible !

Pour réussir, la direction égrène un véritable compte à rebours qu'elle voudrait nous faire respecter. A croire qu'elle s'est alignée sur la fusée Ariane ! A l'heure H moins 25 minutes, les voyageurs doivent être tous descendus ; à H moins 22 minutes, le ménage doit être terminé (et les nettoyeurs ont un surveillant sur le dos pour les faire accélérer) ; à H moins 20 minutes, le programmage doit être terminé ; à H moins 1 minute, le bar doit être chargé. Et à l'heure H, en guise de départ, cela risque d'être une belle pagaille...

Certes, pour son image, la SNCF a embauché des sportifs de haut niveau à l'issue des Jeux Olympiques. Mais les cheminots ne vont tout de même pas sortir les voyageurs un peu lents des rames à coups de balai ni attraper des crampes à tenter de suivre les cadences que la direction voudrait imposer.

Correspondant LO

Manifestation le 1er mai 2000, à Paris.

Alstom

NON AUX LICENCIEMENTS !

Répondant à une question à l'Assemblée nationale de la députée PCF de La Courneuve sur le projet de licenciements chez Alstom, Christian Pierret, ministre de l'Industrie, a répondu que l'action du gouvernement a déjà donné quelques résultats. Et de citer : la diminution du nombre de suppressions d'emplois à Belfort, un projet de reprise pour l'usine de Lys-lez-Lannoy et, pour La Courneuve, tenez- vous bien, «*un transfert important d'activité d'ingénierie, pour compenser une réduction d'effectifs*». Il s'agit en réalité du transfert d'une trentaine de travailleurs de Levallois à La Courneuve alors que, dans le même temps, la direction prévoit 322 suppressions d'emplois sur le site.

Alors, qui le gouvernement compte-t-il abuser ? Il est évidemment plus facile pour Pierret et le gouvernement de faire croire qu'ils font quelque chose plutôt que d'interdire les licenciements dans les entreprises qui font des bénéfices, ce qui est le cas d'Alstom.

• A LYS-LEZ-LANNOY

Mercredi 11 octobre, 120 travailleurs de l'usine du groupe Alstom de Lys-lez-Lannoy sont descendus à Vélizy où se tenait un Comité central d'entreprise concernant leur externalisation ou leur rachat par un repreneur.

Alstom veut en effet se séparer de cette usine et, depuis des mois, les travailleurs de Lys-lez-Lannoy sont en lutte contre la fermeture projetée par la direction, fermeture annoncée un peu avant le plan de restructuration à Belfort et à La Courneuve.

Aujourd'hui, Alstom dit avoir trouvé un repreneur auquel 100 000 heures de travail seraient garanties. Si tel est vraiment le cas pourquoi cette usine ne reste-t-elle pas dans le groupe ? C'est ce qu'ont exigé les travailleurs venus occuper la salle de l'hôtel Holiday Inn de Vélizy où devait se tenir le CCE. Tous les travailleurs d'Alstom savent que les repreneurs n'ont qu'une durée de vie très courte, et que c'est en fait un moyen pour la direction de procéder à des licenciements différés, par repreneur interposé et sans se salir les mains. Cela a été le cas au Havre, c'est aujourd'hui le cas à Saint-Florent, entreprise externalisée depuis deux ans et qui annonce des suppressions d'emplois.

Alors, les travailleurs de Lys-lez-Lannoy et de Vélizy et ceux d'autres usines de la région parisienne venus les soutenir, ont raison de dire non à ces plans.

Après avoir fait sortir tout le monde de la salle, délégués et représentants de la direction, les travailleurs ont manifesté dans le centre commercial de Vélizy II.

Il ne faut pas laisser faire impunément la direction, il faut arriver à contraindre le gouvernement à empêcher Alstom, et d'autres, de nuire à toute la collectivité.

• A LCA (La Courneuve)

A La Courneuve, l'établissement de LCA est quasiment menacé de fermeture. En effet, le projet de la direction prévoit qu'il ne resterait que 36 personnes sur les 175 que nous sommes actuellement.

Nous avons une nouvelle fois investi la réunion du Comité d'établissement. Pendant plus de deux heures, nous avons interpellé les représentants de la direction : un directeur arrogant nommé pour trancher dans le vif et un jeune chef du personnel aux dents longues. Nous avons exigé l'arrêt du plan de licenciements et de la procédure de licenciement disciplinaire contre un camarade délégué FO.

La direction, butée, campe sur ses positions et notre colère est montée encore d'un cran.

Correspondant LO

LES BROCHURES DU
Cercle Léon Trotsky
Dernières brochures parues :

- N° 84 : Les Partis Communistes aujourd'hui (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 novembre 1999)
- N° 86 : Mondialisation, OMC, Seattle, qu'y a-t-il de changé dans le capitalisme : les révolutionnaires et le réformisme de crise (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 25 février 2000)
- N° 87 : De l'URSS à la Russie de Poutine (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 mai 2000)

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure

Renault Flins

LA DIRECTION NOUS PREND POUR SES DOMESTIQUES

Le 5 octobre à Renault Flins (Yvelines), c'est en arrivant à l'usine, pour ceux de l'équipe de l'après-midi, que nous avons appris que nous pouvions repartir chez nous. Pas tout le monde ! uniquement ceux qui travaillent sur la Twingo. Et encore cela dépendait du secteur, le Montage oui, la Peinture passe encore, mais la Tôlerie non. Sans parler des Presses qui de toute façon travaillent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 quoi qu'il se passe.

Mais même si on faisait partie du Montage, on pouvait encore être réquisitionné pour faire des retouches, aller finir sur les parcs les milliers de voitures sorties incomplètes par manque de pièces.

Cela râlait ferme contre l'attitude de la direction, même ceux qui pouvaient repartir n'appréciaient évidemment guère d'avoir dû venir, la direction ayant pris sa décision au dernier moment et s'étant contentée d'affichettes scotchées sur les portillons d'entrée.

Ces affichettes précisaient d'ailleurs que les deux chaînes Clio et Twingo tourneraient normalement le lendemain. Pourtant ce 6 octobre l'équipe du matin se trouvait, à son tour, mise devant le fait accompli. Là encore, certains pouvaient retourner chez eux, ceux de la Clio cette fois-ci. Le fait que ce soit un vendredi ne déridait pas grand monde pour autant, il avait fallu se lever à 3 heures et demie du matin pour s'entendre dire que ce n'était pas la peine, et la journée était fichue.

De toute façon, certains étaient loin d'être rentrés car si la veille ceux de l'équipe de l'après-midi avaient réussi à s'entasser tant bien que mal dans les cars de retour de l'équipe du matin, là pour certaines lignes il n'y avait pas de cars du tout, et il a fallu attendre ceux qui amènent la normale deux heures et demie plus tard.

Depuis la rentrée, cela fait la quatrième fois que la direction pratique de la sorte, avec le plus parfait mépris. En septembre, déjà pour des manques de pièces, le fait de devoir rester chez soi, en «capital-temps», c'est-à-dire à nos frais, n'avait pas été apprécié du tout. Cette fois, la direction a pris les devants, disant qu'elle avait demandé l'indemnisation en chômage technique. Mais cela fait une perte de salaire qui n'est pas acceptable. Et ce qui lui est encore plus reproché, c'est de considérer que nous sommes à sa disposition, en n'ayant rien fait pour nous prévenir.

Même si cela n'a pas entraîné d'autre réaction que de la colère, dont surtout les gardiens présents aux portes ont fait les frais, cela est ressenti comme autant d'humiliations gratuites pas près d'être oubliées.

Les prétextes de la direction étaient : pour le 5 octobre, des manques de pièces, ce qui n'est pas précisément de l'imprévu. Cela fait des mois que cela dure. Cela se serait aggravé du fait de la grève des routiers espagnols. Là encore, ce n'était pas une surprise de dernière minute !

Le lendemain, pour la Clio, c'était cette fois une inondation dans l'usine de fabrication des câblages en Tunisie. En quelques heures : plus de pièces pour faire les voitures. C'est cela le «flux tendu».

Voilà qui donne des idées, car avec les fameux «stocks zéro» dont se vante la direction, il ne faudrait pas longtemps aux travailleurs pour pouvoir paralyser complètement l'usine, dans leur intérêt cette fois. Il faudra en venir là si nous ne voulons pas faire les frais de tous les aléas de la production.

Correspondant LO

1907 LA GUERRE DU VIN de Georges FERRÉ

Chronique d'une désobéissance civique dans le Midi

Ecrit par un historien, ce livre, sur la crise qui secoua tout le Midi viticole en 1907, raconte par le menu les événements qui marquèrent cette année-là. C'est un peu fastidieux mais riche d'enseignements.

De ces événements, il reste le souvenir d'une grande révolte et de la mutinerie du 17e régiment d'infanterie, immortalisées par la chanson du chanteur social le plus populaire de son temps, Montéhus, « *Gloire au 17e* ». Mais Georges Ferré détaille ce qui se passa réellement.

La crise viticole

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, le Midi languedocien n'était pas exclusivement voué à la vigne. La monoculture s'installa avec l'arrivée du chemin de fer en 1853. Avec elle, richesse et misère allaient dépendre exclusivement du cours du vin.

Au tournant du siècle, les prix s'effondrèrent à la suite de l'arrivée des vins d'Algérie et du développement des pratiques frauduleuses de chaptalisation, mouillage, etc., permettant d'augmenter les quantités produites tout en baissant les coûts de revient. Dans les années 1900-1907, les petits propriétaires devenaient enragés en assistant à la fonte de leurs revenus et à l'accumulation de leurs dettes tandis que les journaliers et tous les ouvriers de la vigne sombraient dans une misère terrible.

La révolte

Face à la situation, le gouvernement dirigé par Clemenceau se contentait, en janvier 1907, d'envoyer une commission d'enquête parlementaire dans le Midi. A l'appel d'un petit viticulteur, Marcelin Albert, la population commença à se mobiliser et les manifestations à se multiplier : 600 personnes, puis 1 000, puis 5 000, puis 10 000 à 15 000 personnes. En mai-juin, ce fut l'explosion : le 5 mai, 80 000 personnes à Narbonne, puis 160 000 à Béziers, 172 000 à Perpignan, 250 000 à Carcassonne. Le 2 juin, 300 000 personnes se rassemblèrent à Nîmes et enfin le 9 juin, à Montpellier, on parla de 600 000 à 800 000 personnes !

Marcelin Albert n'en avait que contre les « fraudeurs », défendant (écologiste avant la lettre !) le « vin naturel » pour faire cesser la misère et s'opposant à toute politique dans le mouvement.

L'autre tête du mouvement était Ernest Ferroul, maire de Narbonne, qui avait participé à la fondation du Parti Ouvrier Français de Jules Guesde et fait un peu de prison pour ses idées, dans sa jeunesse, avant de s'installer dans son rôle de notable local, réputé plus ou moins d'extrême gauche. Pour lui, s'il fallait lutter contre la fraude qu'il jugeait « colossale », il fallait aussi diversifier la production.

La désobéissance civique et la répression

Devant l'inaction gouvernementale, Ferroul avait menacé de démissionner, ce qu'il fit le 14 juin, bientôt suivi par 442 municipalités qui proclamèrent la grève de l'impôt ! Clemenceau envoya alors l'armée. Les maires « insurgés » furent arrêtés. Ferroul se laissa faire et appela à ne pas user de violence.

Cependant, le 19 juin, à Narbonne, des cuirassiers tuèrent un manifestant et firent plusieurs blessés et le 20 juin, une section tira sur la foule, faisant cinq morts et encore des blessés. C'est ce soir-là que des soldats du 17e régiment, composé d'enfants de la région encasernés à Agde, se mutinèrent et partirent bivouaquer au centre de Béziers. Le 23 juin, Marcelin Albert prenait l'initiative de se rendre, seul, à Paris, pour rencontrer Clemenceau qui le reçut effectivement, sans rien lâcher d'autre que... 100 francs pour son billet de retour ! L'aventure valut à Albert de perdre totalement l'estime des vignerons.

Le dernier mot reste à l'ordre

Clemenceau fit voter, le 29 juin, une loi interdisant le mouillage, réglementant le sucrage du vin et instituant une surtaxe pour les sucres destinés à la chaptalisation, loi qui ne fut d'ailleurs pas vraiment appliquée. En même temps il faisait occuper par environ 60 000 soldats le Midi viticole, transformé en pays conquis. Les maires emprisonnés furent libérés et de nouvelles élections municipales annoncées, à l'issue desquelles les ex-municipalités furent réélues triomphalement, sans plus cette fois de désobéissance civique ni de démission fracassante. La révolte était terminée... tandis que les 550 soldats du 17e insurgé étaient déportés à Gafsa dans le sud-tunisien.

Ferroul impulsa la création de la « Confédération Générale des Vignerons » (CGV) dans laquelle il appelait toutes les classes de la société à se retrouver. A l'époque Jaurès approuva l'entrée des ouvriers dans la CGV. En revanche, la CGT, alors anarcho-syndicaliste, y fut opposée, considérant que la CGV était de fait une organisation patronale.

Dans ces événements, le mouvement ouvrier ne put ni ne sut être un pôle d'attraction pour les masses paysannes, capable de donner une perspective à leur colère. Mais les gouvernements bourgeois le furent évidemment encore moins. Après 1907, rien ne fut réglé pour les vignerons du Midi, qui continuèrent, périodiquement, à se rebeller.

Il ne faut pas attendre du livre de Georges Ferré une analyse politique des événements de 1907, mais une chronique quasi au jour le jour qui permet de mieux les comprendre.

André VICTOR

1907, la guerre du vin, Chronique d'une désobéissance civique dans le Midi, *Edition Loubatières, 140 pages plus une soixantaine de pages de photos, 150 francs.*

réédition

PASSAGE DES MIRACLES de Naguib MAHFOUZ

Ce passage des miracles est en fait une impasse, sans issue, où celui qui naît là, meurt là aussi, sans avoir pu échapper, si ce n'est un court moment, à la misère matérielle mais aussi morale qui est le lot de ses habitants, jeunes et vieux. En fait de passage des miracles, c'est bien plutôt d'une cour des miracles, au fond du vieux Caire, qu'il s'agit ici.

On est dans la période de la Seconde Guerre mondiale et l'Egypte est en principe indépendante. En pratique, elle est sous l'autorité politique et militaire de l'impérialisme anglais, dont les troupes stationnent dans le pays, protégeant en particulier le roi Farouk et sa dictature sur la population. Dans l'un des quartiers parmi les plus pauvres du vieux Caire, l'impasse du Mortier (tel est le véritable nom de ce passage des miracles) abrite un échantillon bigarré du petit peuple cairote, petits commerçants, marieuse, cafetier, barbier, toubib, faiseur de mendiants (particulièrement habile à estropier, moyennant quelques sous, ceux qui veulent avec succès faire profession de mendicité), boulanger, et bien sûr, le sage qui dispense conseils et bénédictions au nom d'Allah. La guerre est loin, au-delà de cette frontière qui marque la fin de l'impasse et le début des grandes rues du Caire. Mais cette guerre représente pour certains une attirante quoique imaginaire source de richesses par les emplois et l'argent que l'armée britannique est censée dispenser.

Dans l'impasse, dans cet envers du décor, la vie est étroitement réduite à presque rien, les jours s'écoulent dans une monotonie terrible. La plupart vivent de petits boulots tandis que les quelques commerçants qui réussissent à amasser un peu d'or ne savent pas vraiment comment en profiter, si tant est qu'ils aient envie de faire autre chose que de le compter. Dans ce monde clos, sans perspective, en particulier pour les plus jeunes, ceux qui tentent de partir y reviennent malgré eux ou ne survivent pas à leur départ, comme s'il était impossible d'échapper à la misère plus encore qu'à la tradition.

Pourtant, ce n'est ni le désespoir ni la résignation qui s'exprime à travers ce roman, peuplé de personnalités nombreuses et différentes. Mahfouz réalise seulement une peinture sociale, à la fois terrible et pleine d'humanité, de couleur et d'humour, du peuple du vieux Caire au sein duquel il introduit le lecteur, pour lui faire partager quelques épisodes truculents, sordides ou émouvants de sa vie quotidienne.

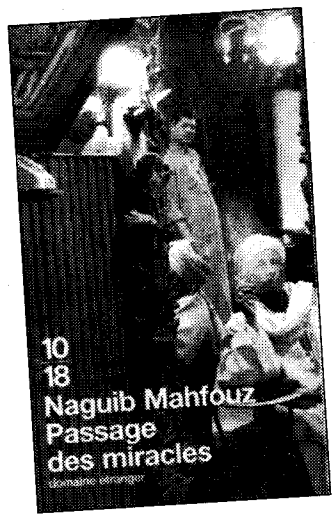

Lucienne PLAIN

Passage des miracles, *de Naguib Mahfouz, domaine étranger, Editions 10/18, 350 pages, 45 F environ.*

Israël et les Arabes Israéliens

LES RAISINS DE LA COLÈRE

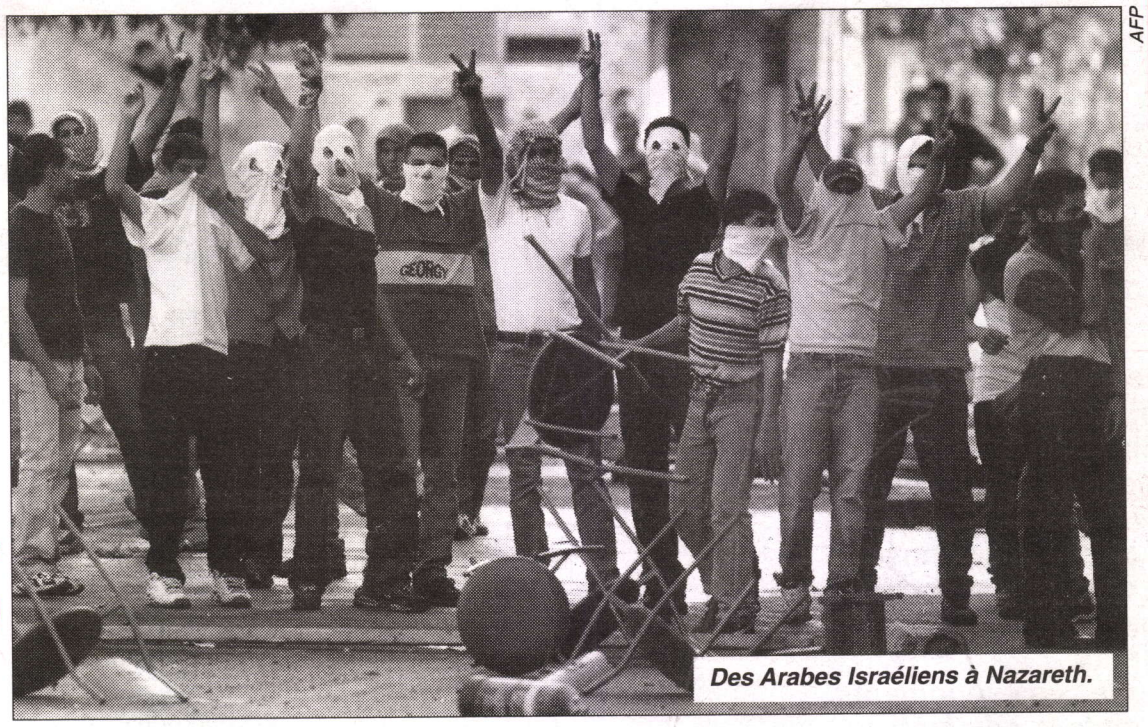

AFP

Des Arabes Israéliens à Nazareth.

Les habitants des territoires occupés par Israël (Cisjordanie et Gaza) se trouvent à nouveau en première ligne face aux soldats et policiers de l'Etat hébreu. Mais, depuis la provocation du politicien d'extrême droite Ariel Sharon sur l'esplanade des mosquées, à Jérusalem, et la répression sanglante des manifestants et civils palestiniens qui s'en est suivie et qui n'a cessé depuis, Israël connaît une mobilisation sans précédent de la partie arabe de sa population.

Un Israélien sur cinq...

En effet, si Israël compte six millions d'habitants, un sur cinq est arabe. Il s'agit des Palestiniens que n'ont pas fait fuir les pogromes et massacres qui ont accompagné la création de l'Etat d'Israël en 1947-1948. S'y ajoutent des habitants de Jérusalem-Est, annexée en 1967, qu'ils soient nés depuis « israéliens » ou qu'ils aient demandé cette nationalité pour échapper aux multiples interdictions et brimades infligées aux Palestiniens des territoires occupés.

L'Etat d'Israël n'a jamais vraiment cherché à intégrer cette composante arabe de sa population, car la logique nationaliste du sionisme, développée par les dirigeants d'Israël depuis l'origine, s'y oppose. Mais, jusqu'à présent, les autorités se vantaient de certains succès en ce domaine. Elles se targuaient d'assurer aux Arabes israéliens un niveau de vie supérieur (ce qui n'est pas difficile) à celui des habitants des territoires occupés. Quant à la population juive d'Israël, ses gouvernants avaient fini par la persuader de la loyauté à leur Etat des Arabes israéliens, quelle que soit la politique menée contre les Palestiniens.

D'où les commentaires étonnés et inquiets de certains journalistes quand, pour la première fois depuis des années, les Arabes d'Israël ont fait cause commune avec ceux de Gaza et de Cisjordanie, en affrontant la police et l'armée israéliennes.

Interdits, brimades et exclusion

Mais si, dès le 1er octobre, les villes arabes de Gallilée et les villages alentour ont connu de violents affrontements avec des dizaines de morts et un nombre encore plus grand de blessés, il ne faut pas s'en étonner. Depuis toujours, les gouvernements israéliens successifs font tout pour leur rappeler leur statut de citoyens de second ordre en Israël.

Il y a d'abord les interdits légaux qui les frappent. A commencer par celui de posséder une arme alors que chaque citoyen juif d'Israël, parce qu'il est mobilisable en permanence en théorie, détient au moins son arme de guerre personnelle. La population arabe israélienne n'a pas non plus le droit de servir dans « son » armée. Même sa fraction druze (tolérée dans certaines armes car jugée plus sûre du fait qu'elle aurait une religion autre que l'islam) reste exclue des unités de choc ou de prestige.

Or l'accomplissement du service militaire conditionne souvent l'accès à la fonction publique, ce qui exclut, de fait, les Arabes israéliens de tels emplois. Ceux qu'ils occupent, les plus mal payés sauf exception, se situent au bas de l'échelle sociale : petits employés du commerce et des services, ouvriers agricoles des kibboutzim.

Quant à ceux qui ont des terres, ce sont celles dont les Israéliens n'ont pas voulu dans le passé, tandis qu'aujourd'hui les implantations juives se développent à leur détriment, d'une façon qui rappelle ce qui se passe dans les territoires occupés. Et Barak, juste avant l'explosion de colère actuelle, avait réitéré son veto au retour chez eux des Palestiniens chassés de leurs terres, qui sont les parents, amis et voisins des Arabes d'Israël.

Comment ceux-ci, dans ces conditions, n'auraient-ils pas le sentiment d'être des semi-parias, victimes de mille et une injustices et brimades ? Cela sans oublier le racisme dont ils sont victimes quotidiennement. Ce racisme entretenu ouvertement par des pans entiers de la société israélienne s'est manifesté, ces derniers jours, par l'assassinat de civils arabes aux cris de « *A mort les Arabes !* » dans plusieurs villes et bourgades israéliennes. Et même à Haïfa, ce grand port industriel où les Arabes israéliens pouvaient se sentir moins discriminés que dans le reste du pays. Enfin, que dire du fait que le maire de Jérusalem, Ehud Olmert, a dû demander aux habitants juifs de la ville « *de ne pas s'attaquer à leurs voisins arabes [...] car cela conduirait à une épouvantable catastrophe* » !

La grande majorité des Arabes israéliens avaient voté pour Barak en espérant qu'il mène une autre politique que celle de Netanyahou vis-à-vis des Palestiniens. Mais ils n'ont pas tardé à déchanter. Le « socialiste » Barak a formé son gouvernement, entre autres, avec des représentants des partis sionistes et intégristes les plus réactionnaires et anti-arabes, refusant la moindre place aux élus du cinquième de la population d'Israël.

Alors, devant la flambée de colère de « sa » population arabe, Barak peut prétendre que « *les événements des derniers jours ont été orchestrés par des groupes extrémistes* », c'est la politique même de Barak, sa complicité avec le bourreau de Sabra et Chatila, Sharon, et finalement toute la politique des dirigeants sionistes qui ne peuvent que dresser contre eux les habitants arabes d'Israël.

Pierre LAFFITTE

DES ACTIONS CONDAMNABLES

Est-ce le début d'une « guerre de religion » ou le signe d'une « flambée d'antisémitisme », se sont interrogés des commentateurs à propos des actions contre des synagogues ou des locaux appartenant à des Juifs, ou même quelquefois supposés tels, qui ont eu lieu ces derniers jours.

A la date du 16 octobre, 80 incidents avaient été signalés, allant de graffitis antisémites sur les murs à des agressions verbales ou physiques d'écoliers ou d'adultes juifs, jusqu'à l'incendie de synagogues.

Si le nombre de ces actions et leurs effets restent pour l'instant limités, cela a créé l'émoi, parfois la crainte, au sein de la communauté juive. Nul ne sait qui est derrière ces actes, individus ou organisation. Nul groupe politique ou religieux ne les a pour l'instant revendiqués. En supposant même qu'il s'agit d'une réaction élémentaire et spontanée au massacre des Palestiniens par l'armée israélienne, ces agissements lâches sont condamnables. En effet, quelle est la responsabilité d'un gamin juif, habitant parfois dans le même quartier ou la même cité que ceux qui, même pour exprimer une légitime indignation, réagissent de la sorte ? Si les auteurs croient par là appuyer les intérêts des Palestiniens au Proche-Orient, ils se trompent. Au contraire : en s'en prenant à des Juifs parce qu'ils sont juifs, ils créent un réflexe de solidarité avec les agissements criminels de l'Etat israélien contre les Palestiniens. De tels actes ne peuvent que pousser les Juifs dans les bras des intégristes et de l'extrême droite au lieu de les en écarter. A l'image, symétrique, des agissements, ceux-là politiquement et froidement calculés, des dirigeants israéliens.

Ce type d'actes, en alimentant la haine et en creusant un fossé de peur et d'esprit de revanche entre les communautés, profite aux intégristes des deux camps, juifs et islamistes. Chacun d'entre eux profite de la terreur de l'autre, pour prendre de plus en plus de pouvoir dans sa propre communauté, ici comme au Proche-Orient.

Alors nous ne connaissons pas les auteurs des attentats, mais nous en connaissons les victimes : les Juifs visés bien sûr, mais aussi le peuple palestinien.

Christian BERNAC

Lutte Ouvrière • Directeur de publication : Michel Rodinson • Commission paritaire n° 64-995